

# RÉSULTATS

Attijariwafa **bank**  
au 30 juin 2019

Communication financière

# 2019

Information Financière et Relations Investisseurs : Ibtissam Abouharia  
e-mail : i.abouharia@attijariwafa.com  
ir@attijariwafa.com



التجاري وفا بنك  
Attijariwafa bank

Croire en vous

Attijariwafa bank

SA au capital de 2 098 596 790 DH - Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, 20000 Casablanca, Maroc  
Téléphone +212 (0)5 22 22 41 69 ou +212 (0)5 55 29 88 88 - RC 333 - IF 01085221

[www.attijariwafabank.com](http://www.attijariwafabank.com)

## Résultats en progression grâce à un modèle bancaire diversifié et résilient

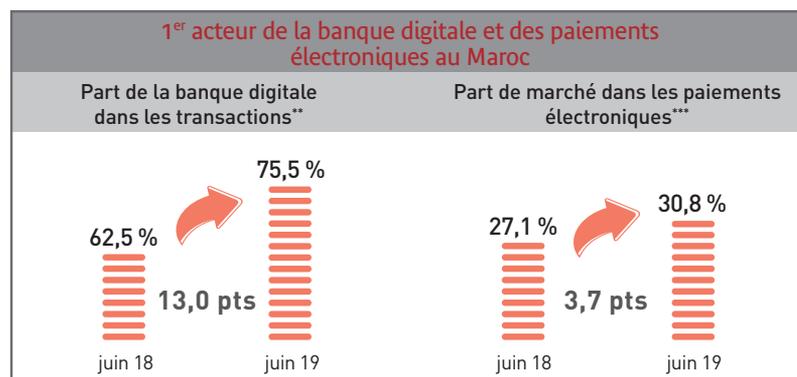
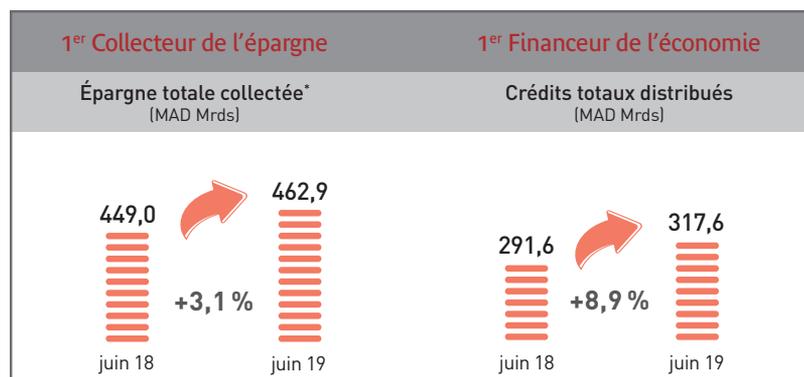
Le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'est réuni le 17 septembre 2019, sous la présidence de M. Mohamed El Kettani pour examiner l'activité et arrêter les comptes au 30 juin 2019.

- > Total bilan consolidé
- > Fonds propres consolidés
- > Produit net bancaire
- > Résultat d'exploitation
- > Résultat net consolidé
- > Résultat net part du Groupe
- > Total réseau
- > Effectif total
- > Montants des impôts<sup>(1)</sup> en S1 2019

**528,6** milliards de dirhams  
**51,1** milliards de dirhams  
**11,8** milliards de dirhams  
**5,4** milliards de dirhams  
**3,5** milliards de dirhams  
**2,9** milliards de dirhams  
**5 024** agences dans 25 pays  
**20 346** collaborateurs  
**3,9** milliards de dirhams

**+7,8 %**  
**+12,1 %**  
**+4,3 %**  
**+6,7 %**  
**+1,1 %**  
**+4,9 %**

Variations entre le 30 juin 2018 et le 30 juin 2019



(\*) Total dépôts clientèle consolidés + Encours de gestion d'actifs + Encours de bancassurance

(\*\*) L'ensemble des opérations disponibles sur les différents canaux digitaux, ex : virements unitaires, mises à disposition, paiement de factures...

(\*\*\*) Paiements électroniques via différents canaux (ex : monétique, ebanking, GAB, mobile,...)

Grâce à sa stratégie de **diversification des métiers** et des **géographies** et à sa politique rigoureuse en matière de **gestion des risques**, Attijariwafa bank affiche au titre du premier semestre 2019 des **résultats en progression**, dans un environnement marqué par des conditions macroéconomiques défavorables dans plusieurs pays de présence.

### RÉSULTAT NET PART DU GROUPE EN PROGRESSION DE 5% (+10% HORS ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS<sup>2</sup>)

Le produit net bancaire s'établit à **11,8 milliards de dirhams** en croissance de **4,3 %** grâce notamment à une progression soutenue de la contribution de la Banque au Maroc, en Europe et Tanger Offshore (+11,4 %).

Le résultat d'exploitation s'accroît de **6,7 %** à **5,4 milliards de dirhams**, bénéficiant d'une hausse maîtrisée des charges d'exploitation (+5,0 %) et de l'amélioration du coût du risque (-11,0 %). Rapporté aux encours de crédits, le coût du risque consolidé baisse à 0,54 % (-0,1 point par rapport au premier semestre 2018).

Le résultat net part du Groupe ressort à **2,9 milliards de dirhams** en amélioration de **4,9 %**. Hors éléments exceptionnels<sup>2</sup>, le résultat net part du Groupe aurait progressé de **9,8 %**.

La rentabilité financière se maintient aux meilleures normes (RoE : **14,6 %**, RoA : **1,3 %**) en dépit de la forte augmentation des fonds propres consolidés à **51,1 milliards de dirhams** (+12,1 %).

### POURSUITE DE LA MOBILISATION AUTOUR DE LA RÉUSSITE DE « ENERGIES 2020 »

Attijariwafa bank entame la dernière ligne droite d'implémentation de son plan stratégique «**Energies 2020**».

Ce plan de transformation, qui mobilise plus de **800 collaborateurs** autour de 105 projets regroupés en 27 programmes stratégiques, a d'ores et déjà permis des avancées importantes en termes de **digitalisation**, de développement des **paiements électroniques**, de transformation du **modèle de relation** et de l'**expérience client** et de développement du **capital humain du Groupe**.

### ENGAGEMENT RENOUVELÉ POUR LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES CLIENTS

Attijariwafa bank poursuit sa **politique volontariste** d'accompagnement des **PME**, des **TPE** et des **ménages** dans ses différents pays de présence, de promotion des **échanges internationaux** et des **investissements croisés** entre les pays africains tout en consolidant son leadership dans la grande entreprise et le financement des **projets d'infrastructure**.

À ce titre, l'année 2019 a été marquée par la multiplication des initiatives et des événements en faveur de la **TPME** et le renouvellement des engagements du Groupe pour la distribution en 2019 au Maroc de **27 milliards de dirhams de nouveaux crédits au bénéfice de cette clientèle**.

Par ailleurs, le Groupe a organisé les 14 et 15 mars 2019 la 6<sup>e</sup> édition du **Forum International Afrique Développement** sous le thème «**Quand l'Est rencontre l'Ouest**». Ce rendez-vous africain annuel qui promeut la **coopération économique africaine** a connu la participation de **2 000 entreprises** et la tenue de **5 000 rencontres d'affaires**.

### UNE POLITIQUE RSE FAVORISANT L'ENTREPRENARIAT ET LA PRISE DE CONSCIENCE ÉCOLOGIQUE

Attijariwafa bank consolide son engagement en tant que banque responsable et citoyenne.

En effet, **sous l'impulsion de son actionnaire de référence Al Mada**, la banque poursuit son soutien à l'entrepreneuriat, à travers la mobilisation depuis 2015 de **1 400 collaborateurs bénévoles** en partenariat avec l'association **INJAZ AL-Maghrib** dispensant **20 809 heures** pour **34 935 bénéficiaires** dans les collèges, les lycées publics et les universités au Maroc.

Par ailleurs, dans le cadre du déploiement de sa **vision sociale** pour le développement de la **TPE**, Attijariwafa bank a ouvert son **8<sup>e</sup> centre Dar Al Moukawil** dans le but d'accompagner et de conseiller les **jeunes entrepreneurs**.

Enfin, le Groupe a lancé en 2019 une campagne «**7 millions d'éco-gestes**» invitant les collaborateurs à s'engager dans une démarche proactive et innovante en faveur de la **préservation de l'environnement**.

Cet engagement éco-citoyen vise notamment à réduire la consommation d'électricité et les émissions CO2, préserver l'eau, économiser le papier, trier et recycler les déchets. Il vient compléter la **politique environnementale** du Groupe et son action proactive dans le financement des **énergies renouvelables** et de la transition énergétique, une démarche récompensée par l'obtention le 27 février 2019 de l'accréditation du **Fonds vert pour le climat des Nations Unies** en tant qu'intermédiaire pour les financements verts en Afrique.

**Le Conseil d'Administration a félicité l'ensemble des équipes du Groupe pour les performances réalisées au titre du premier semestre 2019.**

Le Conseil d'Administration  
Casablanca, le 17 septembre 2019

(1) Impôts sur les sociétés, TVA collectée, IR et autres impôts dans tous les pays de présence

(2) Éléments impactant les comptes consolidés en 2019 pour la première fois

- Entrée en vigueur du nouvel impôt sur la cohésion sociale au Maroc

- Retraitements IFRS relatifs à l'impact sur le compte de résultat de la décote consentie aux salariés au titre de l'augmentation de capital qui leur a été réservée en décembre 2018

- Application de la norme IFRS 16

## NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards -IFRS-) ont été appliquées aux comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank à compter du 1<sup>er</sup> semestre 2007 avec bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Dans les comptes consolidés présentés au 30 juin 2019, le groupe Attijariwafa bank a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'application est obligatoire.

### IFRIC 23

Le 7 juin 2017, l'IFRS IC (Interpretations Committee) a publié l'interprétation IFRIC 23 relative au traitement des positions fiscales incertaines en matière d'impôt sur le résultat. Cette interprétation est applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et prévoit deux options de transition :

- application totalement rétrospective, selon IAS 8 (c'est-à-dire notamment en retraçant les états financiers comparatifs présentés) ;
- application partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé à l'ouverture de l'exercice de première application dans les capitaux propres d'ouverture de cet exercice.

Le groupe Attijariwafa bank, dans le cadre de l'implémentation de l'IFRIC 23, a opté pour la méthode partiellement rétrospective.

### IFRS 16 : Contrats de location

#### Norme :

En janvier 2016, l'IASB a annoncé la mise en place de la norme IFRS 16, portant sur les contrats de location. Cette dernière remplace la norme IAS 17 et toutes les interprétations liées.

Avec son entrée en application, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, la distinction entre « location simple » et « location financement » est supprimée. Désormais, l'ensemble des contrats de location ont le même traitement comptable. Le bien loué est enregistré à l'actif du bilan au titre d'un « Droit d'Utilisation », et l'engagement financier associé au passif, au titre d'une « Dette Locative ».

Dans le compte de résultat, le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière subit un amortissement dégressif sur la durée du contrat de location

#### Options retenues par Attijariwafa bank :

##### • Modalités de transition

Selon l'IASB, la première application de la norme IFRS 16 peut se faire via deux principales approches :

- L'approche rétrospective complète qui consiste à reconstituer la dette locative et le droit d'utilisation comme si la norme avait toujours été appliquée.
- L'approche rétrospective modifiée qui prévoit deux options :
  - Evaluer le droit d'utilisation et la dette locative à la somme actualisée des loyers restant à verser depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 jusqu'à la fin de la durée de location (approche rétrospective cumulée)
  - Ou, reconstituer le droit d'utilisation comme si la norme avait toujours été appliquée et évaluer la dette locative à la somme actualisée des loyers restants à verser (approche rétrospective simple)

La modalité de transition retenue par le groupe Attijariwafa bank correspond à l'approche rétrospective cumulée. L'application de cette dernière n'engendre aucun impact sur les capitaux propres. En conséquence, les données comparatives relatives à l'exercice 2018 présentées en regard des données de l'exercice 2019 ne sont pas retraitées.

##### • Seuils d'exemption :

L'obligation pour le preneur de comptabiliser un droit d'utilisation et une dette locative au titre d'une location peut ne pas être appliquée si l'un des deux seuils d'exemption prévus par la norme est respecté :

- Durée du contrat inférieure ou égale à 12 mois, à condition que ledit contrat ne prévoit une option d'achat du bien loué à la fin de la période de location ;
- Valeur initiale du bien loué à l'état neuf inférieure ou égale à un seuil fixé librement par le preneur. Le seuil proposé par l'IASB est de 5 000 USD.

Pour la mise en œuvre de la norme, le Groupe Attijariwafa bank a retenu les deux seuils d'exemption prévus par l'IASB.

##### • Durée :

La durée d'un contrat de location est définie comme étant la période pendant laquelle le contrat est exécutoire. Un contrat n'est plus exécutoire lorsque le preneur et le bailleur ont chacun le droit de le résilier sans la permission de l'autre partie et en s'exposant à une pénalité négligeable.

La période exécutoire du contrat de location, dite également période non résiliable, peut être augmentée par :

- Les périodes optionnelles de reconduction du contrat de location que le locataire est raisonnablement certain d'exercer ;
- Les périodes qui suivent les dates d'effet des options de résiliation du contrat de location que le locataire est raisonnablement certain de ne pas exercer.

#### La durée du contrat de location selon IFRS 16



Les durées de location retenues par catégories de biens loués par le groupe Attijariwafa bank se présentent comme suit :

Nature du bien loué	Durée appliquée
Baux commerciaux	9 ans
Baux à usage d'habitation	3 ans
Occupations temporaires du domaine public	20 ans
Baux à usage de construction	20 ans

##### • Loyers :

Selon la norme IFRS 16, les paiements à retenir pour évaluer la dette locative sont au nombre de 5 à savoir :

- Les loyers de montants fixes ;
- Les loyers de montants variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux de référence ;
- Les garanties de valeur résiduelle ;
- Le prix d'exercice d'une option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer ;
- Les pénalités de résiliation anticipée du contrat si la durée de la location a été déterminée sous l'hypothèse que le preneur l'exercerait.

Quant aux droits d'utilisation, les paiements à retenir correspondent à la valeur initiale de la dette locative, augmentée des coûts directs initiaux, des paiements d'avance et des coûts de remise en état.

En raison de l'adoption par le Groupe Attijariwafa bank de l'approche rétrospective modifiée, le droit d'utilisation a été évalué, lors de la première application de l'IFRS 16, à la valeur de la dette locative telle que décrite ci-haut.

##### • Taux d'actualisation :

Pour actualiser les paiements servant à la détermination du droit d'utilisation et de la dette locative, l'IFRS 16 permet l'application de l'un des deux taux suivants :

- Taux d'intérêt implicite qui correspond au taux stipulé au niveau du contrat de location.
- À défaut de connaître le taux d'intérêt implicite, le taux d'emprunt marginal qui correspond au taux que le preneur devrait supporter à la date de commencement de la location pour un prêt d'une durée similaire à celle du contrat en vue d'acquiescer un actif d'une valeur égale à celle du bien loué.

Le taux d'actualisation retenu par le groupe Attijariwafa bank pour évaluer les contrats de location simple éligibles à l'IFRS 16 correspond aux taux d'emprunt marginal.

Selon la norme, ledit taux dépend de trois principales composantes à savoir :

- Taux de référence : Taux d'émission des BDT ;
- Prime de risque du preneur ;
- Ajustement propre au contrat de location.

#### Principe de consolidation :

##### Norme :

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entités ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon les normes IFRS 11 « Partenariats » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

#### Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités dont :

- Il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels ;
- Les chiffres consolidés remplissent une des limites suivantes :
  - Le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
  - La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;
  - Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

Enfin, sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession à brève échéance.

#### Les immobilisations :

##### Immobilisations corporelles :

##### Norme :

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : Le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

##### Le modèle du coût

Le coût correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

##### Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieures.

L'approche par composants correspond à la décomposition d'une immobilisation corporelle selon ses composants (constituants) les plus significatifs. Ils doivent être comptabilisés séparément et amortis de façon systématique sur la base de leurs durées d'utilité propres, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques y afférents.

La durée d'utilité représente la durée d'amortissement des immobilisations en normes IFRS.

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

##### Les coûts d'emprunt

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » ne permet pas de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible. L'ensemble de ces coûts d'emprunt doit être incorporé dans le coût de l'actif. Les autres coûts d'emprunts doivent être comptabilisés en charges.

#### Options retenues par Attijariwafa bank :

- La norme Groupe est de retenir le modèle du coût. Toutefois, l'option de juste valeur pourrait être utilisée sans justification de ce choix avec comme contre-partie un compte de capitaux propres.
- Attijariwafa bank a décidé de ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique par type d'immobilisation dans les comptes consolidés en normes IFRS.
- Au niveau de l'approche par composants, le Groupe a décidé de ne pas isoler des composants dont la valeur brute est inférieure à 1 000 KMAD.
- Le coût historique d'origine est décomposé selon la répartition du coût à neuf en fonction des données techniques.

##### Valeur résiduelle :

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle. En effet, la valeur résiduelle est logée au niveau de la composante pérenne du bien qui n'est autre que le terrain (qui par sa nature n'est pas amortissable).

## Immeubles de placement :

### Norme :

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

**Le modèle de la juste valeur :** si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à l'ensemble des immeubles de placement ;

### Le modèle du coût

Dans les deux cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la comptabilisation au bilan ou la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

## Options retenues par Attijariwafa bank :

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

La norme Groupe est aussi de retenir tous les immeubles d'exploitation loués à des sociétés hors Groupe.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par Attijariwafa bank est le coût historique corrigé selon l'approche par composants.

## Immobilisations incorporelles :

### Norme :

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique.

Un actif incorporel satisfait au critère d'identifiabilité lorsqu'il :

- est séparable, c'est-à-dire qu'il peut être séparé de l'entité et être vendu, transféré, concédé par licence, loué ou échangé, soit de façon individuelle, soit dans le cadre d'un contrat, avec un actif ou un passif lié ; ou
- résulte de droits contractuels ou d'autres droits légaux, que ces droits soient ou non cessibles ou séparables de l'entité ou d'autres droits et obligations.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût ;
- Le modèle de la réévaluation. Ce traitement est applicable si le marché est actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur cette durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

## Options retenues par Attijariwafa bank :

La norme Groupe consiste à ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à répartir au 01/01/06 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

### Droits au bail :

Les droits au bail comptabilisés en comptes sociaux ne sont pas amortis. En comptes consolidés, ils font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité.

### Fonds de commerce :

Les fonds de commerce comptabilisés au niveau des comptes sociaux des différentes entités consolidées ont fait l'objet de revue pour valider le mode de leur comptabilisation dans le cadre des normes IAS/IFRS.

### Logiciels :

Les durées de vie des logiciels utilisés sont différenciées selon la nature des logiciels concernés (logiciels d'exploitation ou logiciels de bureautique).

### Valorisation des logiciels développés en interne :

La direction des Systèmes d'Information Groupe fournit les éléments nécessaires à la valorisation des logiciels développés en interne. Dans le cas où la valorisation n'est pas fiable, aucune immobilisation n'est à enregistrer.

**Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes :** sont selon leur valeur enregistrés en charges ou intégrés au coût d'acquisition.

Le suivi de plans d'amortissement distincts entre les comptes sociaux et les comptes IFRS est effectué dès lors que l'écart est supérieur à 1000 KMAD.

## Goodwill :

### Norme :

#### Coût d'un regroupement d'entreprises :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition selon laquelle le coût d'acquisition correspond à la contrepartie transférée pour obtenir le contrôle.

L'acquéreur doit évaluer le coût d'acquisition comme :

- Le total des justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise;
- Les autres coûts directement attribuables éventuellement au regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

La date de l'acquisition est la date à laquelle l'acquéreur obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

#### Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est ainsi constatée au niveau du Goodwill.

#### Comptabilisation du Goodwill :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

- Evaluation initiale : ce goodwill devra être évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

- Evaluation ultérieure : Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit évaluer le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur constaté éventuellement lors des tests de dépréciation opérés annuellement ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause sa valeur comptabilisée à l'actif.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur doit comptabiliser le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. L'acquéreur doit comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale au cours de la période d'évaluation au-delà de laquelle aucun ajustement n'est possible.

## Options retenues par Attijariwafa bank :

- Option prise de ne pas retraiter les Goodwill existants au 31/12/05, et ce conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS » ;
- Arrêt d'amortissement des Goodwill, car leur durée de vie est indéfinie selon la norme IFRS 3 révisée « regroupement d'entreprises » ;
- Des tests de dépréciation réguliers doivent être effectués pour s'assurer que la valeur comptable des Goodwill est inférieure à leur valeur recouvrable. Dans le cas contraire, une dépréciation devrait être constatée ;
- Les Unités Génératrices de Trésorerie sont définies comme le plus petit groupe identifiable d'actifs et de passifs fonctionnant selon un modèle économique propre;
- La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession. Cette notion intervient dans les tests de dépréciation d'actifs conformément à la norme comptable IAS 36. Si le test de dépréciation de l'actif met en exergue une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, il convient de déprécier la valeur de l'actif de la différence entre ces deux valeurs.

## Stocks :

### Norme :

Les stocks sont des actifs :

- détenus pour être vendus pendant le cycle normal de l'activité ;
- en cours de production dans le but d'une vente future ;
- sous forme de matières premières ou de fournitures devant être consommées au cours du processus de production ou de prestation de services.

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal de l'activité, diminué des :

- coûts estimés pour l'achèvement ;
- coûts nécessaires pour réaliser la vente.

## Options retenues par Attijariwafa bank :

Les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré.

## Contrats de location :

### Norme :

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il faut faire la distinction entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis/loué diminué/augmenté des commissions versées/perçues et tout autres frais inhérents à l'opération. Le taux d'arrêté étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE)

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie,
- et, la valeur d'entrée du bien (juste valeur à l'initiation augmentée des coûts directs initiaux).

## Options retenues par Attijariwafa bank :

Pour les contrats de location simple donnés, dont les durées sont déterminées et renouvelables par tacite reconduction, aucun retraitement n'est à faire.

Les contrats de location-longues durées sont considérés comme des contrats de location simple.

Les contrats de Leasing sont des contrats de location-financement. Attijariwafa bank est le bailleur. La banque ne comptabilise dans ses comptes que sa part dans le contrat.

À la date de début de contrat, les loyers relatifs aux contrats de location à durée indéterminée et aux contrats de leasing sont actualisés au taux d'intérêt effectif (TIE). Leur somme correspond au montant initial de financement.

## Actifs et passifs financiers – Classement et évaluation :

### Norme :

#### Classification

Les actifs financiers, à l'exception de ceux relatifs aux activités d'assurance (cf § sur les assurances) sont classés dans les 3 catégories comptables :

- coût amorti,
- juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (« JVOCI ») et
- juste valeur par résultat (« JVR »).

La classification d'un actif financier dans l'une ou l'autre de ces 3 catégories est établie sur la base des critères clés suivants :

- catégorie de l'actif détenu (instrument de dette ou instrument de capitaux propres) ; et
- pour les actifs qui constituent des instruments de dettes (, en fonction de la fois (i) des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument [critère dit « SPPI : solely payment of principal and interests »] et des modalités de gestion [dit « business model »] définies par la société. Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et créer de la valeur.

#### Instruments de dette

La norme distingue trois modèles d'activités :

- Modèle dit de « Collecte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels
- Modèle dit de « Vente » : Actifs gérés à des fins de transaction
- Modèle dit « Mixte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et en vue de la vente.

L'affectation des instruments de dettes à un de ces modèles s'apprécie en analysant comment les groupes d'instruments financiers sont collectivement gérés afin de déterminer l'objectif économique visé. L'identification du modèle économique ne s'effectue pas instrument par instrument, mais au niveau d'un portefeuille d'instruments financiers en analysant et en observant notamment :

- le mode d'évaluation, de suivi et de gestion des risques associés aux instruments financiers concernés,
- les cessions d'actifs réalisées et prévues (taille, fréquence, nature).

#### **Instruments de capitaux propres**

Les investissements dans des instruments de capitaux propres sont classés en « Actifs Financiers à la juste valeur par résultat » ou en « Actifs à la juste valeur par capitaux propres non recyclables ». Dans ce dernier cas, lors de la cession des titres, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres ne seront pas constatés en résultat. Seuls les dividendes seront comptabilisés en résultat.

Les parts de fonds ne répondent pas à la définition d'instruments de capitaux propres car remboursables au gré du porteur. Elles ne respectent pas non plus les critères de flux de trésorerie et sont donc comptabilisées en valeur de marché par résultat.

#### **Evaluation**

##### **Actifs au coût amorti**

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure l'ensemble des commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

##### **Actifs à la juste valeur par résultat**

Conformément à IFRS 9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

Tous les instruments dérivés sont des actifs (ou passifs) financiers à la juste valeur par résultat, sauf lorsqu'ils sont désignés en couverture.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

##### **Actifs à la juste valeur par capitaux propres**

Cette catégorie de titre concerne : les instruments de dettes du portefeuille de placement et les instruments de dettes détenus à long terme.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en "Actifs à la juste valeur par capitaux propres" sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote/ décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

##### **Emprunt et dépôt :**

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué initialement au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée :

- Des coûts de transaction (ils correspondent aux coûts d'acquisition externes directement attribuables à l'opération),
- Des commissions perçues correspondant à «des honoraires qui font partie intégrante du taux de rendement effectif du dépôt ou de l'emprunt.

Les dépôts et emprunts classés en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

Un dépôt ou un emprunt peut être le contrat hôte d'un dérivé incorporé. Dans certaines conditions, le dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé selon les principes applicables aux dérivés. Cette analyse doit être menée à l'initiation du contrat sur la base des clauses contractuelles.

#### **Options retenues par Attijariwafa bank :**

##### **Prêts & créances :**

La norme Groupe consiste en l'application du coût amorti à l'ensemble des crédits à plus d'un an en fonction de leur importance significative. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

##### **Emprunt :**

Les dettes et dépôts sont ventilés par nature entre les différentes catégories « Passifs financiers » / « Passifs de trading » / « Passifs à la juste valeur sur option ».

##### **Dépôt :**

##### **Les dépôts à vue :**

Pour les dépôts à vue, le groupe Attijariwafa bank applique la norme IFRS 13. La juste valeur d'un dépôt à vue ne peut être inférieure au montant payable sur demande. Elle est actualisée à partir de la première date où le paiement de ce montant pourrait être exigé.

##### **Les dépôts rémunérés :**

- Dépôts rémunérés à des taux de marché : la juste valeur correspond à la valeur nominale, sous réserve de la non significativité des coûts marginaux de transaction.
- Il est nécessaire de conserver les historiques de taux sur 10 ans afin de pouvoir justifier que les taux correspondent à des taux de marché d'origine.
- Dépôts rémunérés à des taux hors marché : la juste valeur est constituée de la valeur nominale et d'une décote.

##### **Les comptes sur carnet :**

Le taux appliqué est réglementé pour la grande majorité des établissements de crédit de la place. Il est de ce fait, réputé être un taux de marché.

Par conséquent, aucun retraitement IFRS n'a été prévu pour les comptes sur carnet.

Les produits de collecte doivent être classés dans la catégorie des « autres passifs »

##### **Classification des portefeuilles**

#### **Attijariwafa bank et autres entités hors compagnie d'assurance**

Les instruments de dette répondant au critère SPPI détenus en portefeuilles sont classés selon les principes suivants dans les catégories suivantes:

Actifs à la JVR	Instruments de dettes à la JV OCI	Instruments de dettes au coût amorti
• Portefeuilles de Trading de la Salle des Marchés	• Bons du Trésor négociables classés en Portefeuille de placement • Obligations et autres titres de créances négociables	• Bons du Trésor classés en Portefeuille d'investissement

##### **Prêts/emprunts de titres et titres donnés / reçus en pension :**

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

##### **Actions propres :**

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante Attijariwafa bank. Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés, aussi les résultats y afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

#### **Actifs et passifs financiers – Dépréciation :**

##### **Norme :**

IFRS9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance des dépréciations des actifs financiers, basé sur les pertes de crédit attendues (« expected credit losses » ou « ECL »). Ce nouveau modèle qui s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti ou aux actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, constitue un changement par rapport au modèle actuel d'IAS 39, basé sur les pertes de crédit avérées.

##### **Suivi de la dégradation du risque**

La nouvelle norme adopte ainsi une approche en 3 phases (« buckets ») : l'affectation d'un actif financier dans l'une ou l'autre des phases est basée sur l'existence ou non d'une augmentation significative de son risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale.

- phase 1 (« portefeuille sain ») : pas d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- phase 2 (« portefeuille avec détérioration significative du risque de crédit ») : augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ; par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.
- phase 3 (« portefeuille en défaut ») : événement de crédit avéré / défaut.

Le montant de la dépréciation et la base d'application du taux d'intérêt effectif dépend du « bucket » auquel l'actif financier est alloué.

L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 est symétrique, c'est-à-dire que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêté, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêté en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois, actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition.

##### **Mesure des pertes de crédit attendues**

Les pertes de crédit attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul du montant des pertes attendues s'appuie sur 3 paramètres principaux : la probabilité de défaut ('PD'), la perte en cas de défaut ('LGD') et le montant de l'exposition en cas de défaut ('EAD') tenant compte des profils d'amortissement. Les pertes attendues sont calculées comme le produit de la PD par la LGD et l'EAD.

- La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers (selon la « Définition du défaut et de la dépréciation ci-dessus) pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité) ;
- Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default) : elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle ;
- La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La LGD varie selon le type de contrepartie, le type de créance sur cette contrepartie, l'ancienneté du contentieux et la disponibilité ou non de collatéraux ou garanties. La LGD est représentée par un pourcentage de perte par unité d'exposition au moment du défaut (EAD). La LGD est le pourcentage moyen de perte sur l'exposition au moment du défaut, quelle que soit la date de survenance du défaut au cours de la durée du contrat.

#### **Options retenues par Attijariwafa bank :**

##### **Suivi de la dégradation du risque**

L'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit se fonde en premier lieu sur le dispositif de notation interne du risque de crédit mis en œuvre par le Groupe, ainsi que sur les dispositifs de suivi des créances sensibles et sur les impayés. Par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.

##### **Définition du défaut**

La définition du défaut est alignée sur les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002. Cette définition est également celle retenue par le groupe dans sa gestion interne.

##### **Mesure des pertes de crédit attendues**

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques, spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les pertes attendues sur la base des :

- Systèmes de notation internes
- Historiques de passage en défaut
- Historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- Eléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- Garanties et sûretés détenues.

#### **Dérivés :**

##### **Norme :**

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 9 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent »).
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

### Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank n'utilise pas à ce jour de dérivés de couverture. Il n'est donc pas soumis aux dispositions de la comptabilité de couverture.

L'ensemble des opérations faisant appel à des dérivés (dans leur large panel) est comptabilisé en actifs/passifs à la juste valeur par résultat.

### Dérivés incorporés :

#### Norme :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

La norme IFRS 9 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé. Lorsque le contrat hôte constitue un actif financier, le contrat hybride doit être évalué entièrement à la JVR car ses flux contractuels ne revêtent pas un caractère basique (SPPI).

Lorsque le contrat hôte constitue un passif financier, le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à sa juste valeur ;
- séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;
- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IFRS 9 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation en effectuant la différence entre la juste valeur du contrat hybride (= coût) et la juste valeur du dérivé incorporé.

### Options retenues par Attijariwafa bank :

Si le résultat de chiffrage des dérivés incorporés à la juste valeur fait ressortir un impact significatif, le dérivé incorporé est à comptabiliser sous la rubrique « actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

#### La juste valeur :

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché (i.e. un prix de sortie), que ce prix soit directement observable ou estimé en utilisant une autre technique d'évaluation.

IFRS 13 présente une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3).

#### Données d'entrée de niveau 1

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Un prix coté dans un marché actif fournit la preuve la plus fiable de la juste valeur et doit être utilisée sans ajustement pour évaluer la juste valeur lorsque disponible, sauf dans des cas spécifiques précisés dans la norme [§ 79].

#### Données d'entrée de niveau 2

Les données d'entrée de niveau 2 sont des données d'entrée, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.

Si l'actif ou le passif a une échéance spécifiée (contractuelle), une donnée d'entrée de niveau 2 doit être observable pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent :

- les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires ;
- les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- les données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de taux observables aux intervalles usuels, les volatilités implicites, les différentiels de taux.

Les ajustements apportés aux données d'entrée de niveau 2 varient selon des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif. Ces facteurs incluent : l'état de l'actif ou l'endroit où il se trouve, la mesure dans laquelle les données d'entrée ont trait à des éléments comparables à l'actif ou au passif, ainsi que le volume et le niveau d'activité sur les marchés où ces données d'entrée sont observées.

Un ajustement qui est significatif pour la juste valeur dans son ensemble peut donner lieu à une évaluation de la juste valeur classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur si l'ajustement utilise des données d'entrée importantes non observables.

#### Données d'entrée de niveau 3

Les données d'entrée de niveau 3 sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables. Ces données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'y a pas de données d'entrée observables disponibles, ce qui rend possible l'évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou presque pas, d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Cependant, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'un prix de sortie du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables doivent refléter les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses concernant le risque.

La valeur de marché est déterminée par le Groupe :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif,
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues et des paramètres de marché observables :

#### ➔ CAS 1: Instruments traités sur des marchés actifs

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options. La majorité des dérivés de gré à gré, swaps et options simples, est traitée sur des marchés actifs, leur valorisation est opérée par des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

#### ➔ CAS 2: Instruments traités sur des marchés inactifs

Produits traités sur un marché inactif valorisés avec un modèle interne fondé sur des paramètres directement observables ou déduits de données observables.

Certains instruments financiers, bien que n'étant pas traités sur des marchés actifs, sont valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables sur les marchés.

Les modèles utilisent des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, les taux de défaut et hypothèses de pertes obtenues à partir de données de consensus ou à partir des marchés actifs de gré à gré.

### Assurance :

#### Norme :

### Contrat d'assurance :

Les principales dispositions des contrats d'assurance sont récapitulées ci-après :

- La possibilité de continuer à comptabiliser ces contrats selon les principes comptables actuels, en distinguant les trois contrats d'assurance selon IFRS 4 :
1. Les contrats d'assurance purs
  2. Les contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices
  3. Et les passifs relatifs aux autres contrats financiers, qui relèvent de la norme IAS 39, sont comptabilisés dans le poste « Dettes envers la clientèle ».
- L'obligation de séparer et de comptabiliser en juste valeur par résultat les dérivés incorporés qui ne bénéficieraient pas d'une exemption selon IFRS 4 ;
  - L'obligation de mettre en œuvre un test de suffisance des passifs d'assurance comptabilisés et un test de dépréciation relatif aux actifs au titre des cessions en réassurance ;
  - Un actif des cessions en réassurance est déprécié, en comptabilisant en résultat cette perte de valeur, si et seulement si :
- il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement survenu après la comptabilisation initiale de l'actif au titre des cessions en réassurance, qui font que la cédante ne recevrait pas l'intégralité des cash flows contractuels ;
  - cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants que la cédante recevrait du réassureur.
- L'obligation pour un assureur de conserver les passifs d'assurance dans son bilan jusqu'à leur acquittement, annulation, ou expiration, et de présenter les passifs d'assurance sans les compenser par rapport aux actifs au titre des cessions en réassurance.
  - L'obligation de constater un nouveau passif d'assurance en IFRS 4 « shadow accounting » appelé la participation des assurés aux bénéfices différée et qui représente la quote-part revenant aux assurés des plus values latentes des actifs affectés aux contrats financiers, prise en charge par la norme IAS 39.

### Options retenues par Attijariwafa bank :

#### Contrat d'assurance :

Un test de suffisance de passif a déjà été mis en œuvre par Wafa Assurance qui a fait appel à un actuaire externe pour l'évaluation de ses provisions techniques.

La provision pour fluctuations de sinistralité relative aux contrats d'assurance non vie est à éliminer.

#### Placement de l'assurance :

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
<ul style="list-style-type: none"><li>• Le portefeuille des OPCVM consolidés</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les actions et parts sociales</li><li>• Les participations dans les SCI (Panorama...)</li><li>• Les bons de trésor, les obligations non cotés...</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Néant</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les prêts immobilisés</li></ul>

### Provisions du passif :

#### Norme :

Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- L'Entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

En IFRS, lorsque la sortie probable de ressources est prévue dans un horizon dépassant une année, l'actualisation des provisions pour risques et charges est obligatoire.

En IFRS les passifs éventuels, hors regroupements d'entreprises, ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est impérative lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

### Options retenues par Attijariwafa bank :

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques et leur :

- Affectation aux natures de risques inhérents ;
- Revue de valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IFRS.

### Impôt exigible et impôt différé :

#### Norme :

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :

- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés ;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

La norme interdit l'actualisation des impôts différés.

### Options retenues par Attijariwafa bank :

#### Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé :

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

#### Comptabilisation d'impôt différé passif au titre des différences temporaires relatives à des immobilisations incorporelles générées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises :

Les écarts d'évaluation liés à des immobilisations incorporelles créés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et non cessibles séparément de l'entreprise acquise génèrent un impôt différé passif, et ce même si ces immobilisations ont des durées de vie indéfinies.

#### Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés :

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

#### **Possibilité de corriger le goodwill si un impôt différé est identifié après la période admise en IFRS pour la régularisation :**

Un actif d'impôt différé considéré comme non identifiable à la date d'acquisition et ultérieurement réalisé, est comptabilisé en résultat consolidé et l'écart d'acquisition est corrigé de manière rétrospective même après l'expiration du délai d'affectation. L'impact de cette correction étant également comptabilisé en résultat consolidé.

#### **Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :**

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

### **Avantages au Personnel**

#### **Norme :**

L'objectif de la présente norme est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et des informations à fournir à leur sujet. La présente norme doit être appliquée à la comptabilisation, par l'employeur, de tous les avantages du personnel sauf ceux auxquels s'applique l'IFRS 2.

Ces avantages comprennent notamment ceux accordés en vertu :

- de régime ou autre accord formel établi entre une entité et des membres du personnel, pris individuellement ou collectivement, ou leur représentant
- de dispositions légales ou d'accords sectoriels au terme desquels les entités sont tenues de cotiser à un régime national ou sectoriel, ou à un régime multi employeurs
- d'usages qui donnent lieu à une obligation implicite et ceci lorsque l'entité n'a pas d'autre solution réaliste que de payer les avantages du personnel.

Les avantages du personnel sont les contreparties de toutes formes accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Ils comprennent 4 catégories :

#### **Les avantages à court terme :**

Ce sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondant.

Ex : les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels et congés maladie payés, l'intéressement et les primes, ...

L'entité doit comptabiliser le montant non actualisé des avantages à court terme qu'elle s'attend à lui payer en contrepartie des services d'un membre du personnel au cours d'une période comptable :

- Au passif, après déduction du montant déjà payé, le cas échéant.
- En charge.

#### **Les avantages postérieurs à l'emploi :**

Ce sont les avantages du personnel qui sont payables après la fin de l'emploi.

Ex : les prestations de retraite, assurance vie et assistance médicale postérieures à l'emploi.

On distingue deux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

1. Le régime à cotisations définies : selon ce dernier une entité verse des cotisations définies à un fonds et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir toutes les prestations correspondant aux services rendus par le personnel. Le risque actuariel et le risque de placement sont donc, supportés par le membre du personnel.

La comptabilisation des régimes à cotisations définies est simple car aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense et donc il ne peut y avoir d'écarts actuariels.

L'entité doit comptabiliser les cotisations à payer à un régime à cotisations définies en échange des services d'un des membres du personnel :

- Au passif, après déduction des cotisations déjà payées, le cas échéant.
- En charges

2. Le régime à prestations définies : engage l'entité à servir les prestations convenues aux membres de son personnel en activité et aux anciens membres de son personnel. Celle-ci supporte donc le risque actuariel et le risque de placement.

La comptabilisation des régimes à prestation définies est assez complexe du fait que des hypothèses actuarielles sont nécessaires pour évaluer l'obligation et la charge et qu'il peut y avoir des écarts actuariels. De plus, les obligations sont évaluées sur une base actualisée (car peuvent être réglées de nombreuses années après que les membres du personnel ont rendu les services correspondants).

Le régime multi-employeurs qui n'est pas un régime général ni obligatoire et qui doit être classé par l'entreprise comme régime à cotisations définies ou comme régime à prestations définies, en fonction des caractéristiques du régime.

#### **Les autres avantages à long terme :**

Ils comprennent notamment les absences de longue durée rémunérées, comme les congés liés à l'ancienneté ou les congés sabbatiques. Ils comprennent aussi les primes d'ancienneté et autres avantages liés à l'ancienneté et les jubilés (telles que « wissam schoghl »), les indemnités d'incapacité de longue durée, s'ils sont payables 12 mois ou plus après la clôture de l'exercice, les primes et les rémunérations différées...

Habituellement, l'évaluation des autres avantages à long terme n'est pas soumise au même degré de confusion que celle des avantages postérieurs à l'emploi. C'est pour cela que la présente norme prévoit une méthode simplifiée pour la comptabilisation des autres avantages à long terme selon laquelle les réévaluations ne sont pas comptabilisées en autres éléments du résultat global.

#### **Les indemnités de cessation d'emploi :**

Ce sont les avantages du personnel fournis en contrepartie de la cessation de l'emploi d'un membre du personnel résultant soit de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi du membre du personnel avant l'âge normal de départ en retraite, soit de la décision du membre du personnel d'accepter une offre d'indemnité en échange de la cessation de son emploi.

L'entité doit comptabiliser un passif et une charge au titre des indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes :

- La date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités.
- La date à laquelle elle comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.

Dans le cas d'indemnités de cessation d'emploi payables par suite de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel, l'entité ne peut plus retirer son offre d'indemnités dès qu'elle a communiqué aux membres du personnel concernés un plan de licenciement qui satisfait aux critères suivants :

- Les mesures requises pour mener le plan à bien indiquent qu'il est improbable que des changements importants soient apportés au plan.
- Le plan indique le nombre de personnes visées par le licenciement, leur catégorie d'emploi ou leur fonction, et leur lieu de travail ainsi que sa date de réalisation prévue.
- Le plan fixe les indemnités de cessation d'emploi avec une précision suffisante pour permettre aux membres du personnel de déterminer la nature et le montant des prestations qu'ils toucheront lors de la cessation de leur emploi.

#### **Evaluation des engagements :**

##### **Méthode :**

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cela suppose d'estimer les prestations, les variables démographiques du type mortalité et rotation du personnel, les variables financières du type taux d'actualisation, et les augmentations futures des salaires qui influenceront sur le coût des prestations.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est la méthode des unités de crédit projetées « Projected Unit Credit ».

Elle équivaut à reconnaître, à la date de calcul de l'engagement, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations de fin de carrière estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date du calcul et à la date de départ en retraite du salarié.

Cela revient à considérer que l'engagement se constitue au prorata de l'ancienneté acquise par le salarié. En conséquence, le calcul des droits est effectué en fonction de l'ancienneté du salarié et du salaire estimé au jour de la fin de carrière défini.

### **Options retenues par Attijariwafa bank :**

Il a été convenu pour le cas d'Attijariwafa bank que les prestations de retraites relevaient du régime à contributions définies. Par conséquent, leur comptabilisation ne requiert aucun retraitement IFRS.

Dans le cas de la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), Attijariwafa bank ne dispose pas d'informations suffisantes pour comptabiliser comme tel ce régime multi-employeurs à prestations définies.

D'autre part, le Groupe a comptabilisé des provisions spécifiques à ses engagements envers une partie de son personnel qui ont concernés notamment : Les primes de fin de carrière et primes de médailles de travail (Ouissam Achoughl).

### **Paiements à base d'actions :**

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraires dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

Ces paiements peuvent se faire par attribution d'options de souscription (stocks option) ou par une offre de souscription d'action aux salariés (OPV).

Pour les offres de souscription d'action aux salariés, une décote est octroyée par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée. La charge de cet avantage est constatée en tenant compte de la période d'incessibilité.

# IFRS 9 INSTRUMENTS FINANCIERS

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète d'IFRS 9, « Instruments Financiers », qui remplace la norme IAS 39. Cette norme établit les principes de comptabilisation et d'information financière en matière d'actifs financiers et de passifs financiers. Ces principes visent à remplacer ceux actuellement énoncés par la norme IAS 39, Instruments financiers (IFRS 9.1.1).

Ce projet a été scindé en trois phases :

- Phase 1 - Classement et évaluation des instruments financiers ;
- Phase 2 - Dépréciation des actifs financiers (initialement Coût amorti et dépréciation des actifs financiers) ;
- Phase 3 - Couvertures. Cette phase est divisée en deux parties : couverture des éléments financiers, portefeuilles fermés et portions d'éléments financiers et non financiers ; et macro-couverture.

La nouvelle norme est d'application obligatoire pour les exercices ouverts après le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La première application de la norme IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018 est d'application rétrospective, mais les dispositions transitoires de la norme offrent la possibilité, retenue par le Groupe, de ne pas retraiter les données comparatives des exercices antérieurs.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, les différences d'évaluation des actifs et passifs financiers, des provisions et dépréciations pour risque de crédit et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres résultant de l'application rétrospective de la norme IFRS 9 à cette date seront comptabilisés directement dans les capitaux propres (Réserves consolidées ou Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres) à cette date.

## Application de la norme IFRS 9 aux activités d'assurance

L'IASB a publié le 12 septembre 2016 des modifications à IFRS 4 « Contrats d'assurance » intitulées « Application d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 4 Contrats d'assurance ». Ces modifications sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Ces amendements donnent aux entités qui exercent principalement des activités d'assurance la possibilité de reporter jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2021 la date d'application de la norme IFRS 9. Ce report permet aux entités concernées de continuer à présenter leurs états financiers selon la norme IAS 39 existante.

Cette exemption temporaire d'application d'IFRS 9, limitée aux groupes majoritairement assurance dans les amendements de l'IASB, a été étendue par Bank Al-Maghrib aux entités d'assurance consolidées par des établissements de crédit produisant des comptes consolidés conformément au PCEC.

Attijariwafa bank a opté pour cette exemption aux entités d'assurance, y compris les fonds relevant de cette activité, qui appliqueront ainsi la norme IAS 39 « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation » jusqu'au 31 décembre 2020.

## Classement et évaluation

IFRS 9 Phase 1 remplace les modèles de classification et d'évaluation des actifs financiers sous IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables (qui s'appliquent y compris aux actifs financiers comportant des dérivés incorporés) :

- coût amorti ;
- actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres (« JVOCI ») et ;
- juste valeur par résultat (« JVR »).

La classification d'un actif financier dans l'une ou l'autre de ces 3 catégories est établie sur la base des critères clés suivants :

- catégorie de l'actif détenu (instrument de dette ou instrument de capitaux propres) ; et
- pour les actifs qui constituent des instruments de dettes, en fonction à la fois (i) des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère dit « SPPI : solely payment of principal and interests ») et (ii) des modalités de gestion (dit « business model ») définies par la société. Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et créer de la valeur.

## Instruments de dette

La norme distingue trois modèles d'activités :

- Modèle dit de « Collecte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels
- Modèle dit de « Vente » : Actifs gérés à des fins de transaction
- Modèle dit « Mixte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et en vue de la vente

L'affectation des instruments de dettes à un de ces modèles s'apprécie en analysant comment les groupes d'instruments financiers sont collectivement gérés afin de déterminer l'objectif économique visé. L'identification du modèle économique ne s'effectue pas instrument par instrument, mais au niveau d'un portefeuille d'instruments financiers en analysant et en observant notamment :

- le mode d'évaluation, de suivi et de gestion des risques associés aux instruments financiers concernés,
- les cessions d'actifs réalisées et prévues (taille, fréquence, nature).

Sur la base des modèles de gestion analysés et des caractéristiques des actifs financiers détenus par le Groupe, les principales classifications attendues sont les suivantes au 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

- les prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle et les opérations de prise en pension comptabilisées en « Prêts et créances » selon IAS 39 sont éligibles au « Coût amorti » selon IFRS 9 ;
- les « actifs financiers disponibles à la vente » selon IAS 39 non détenus par des entités d'assurance sont comptabilisés en « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres » ;
- les « titres détenus jusqu'à l'échéance » selon IAS 39 non détenus par des entités d'assurance sont comptabilisés en « Titres au coût amorti ».

## Instruments de capitaux propres

Les investissements dans des instruments de capitaux propres sont en Actifs Financiers à la juste valeur par résultat ou en Actifs à la juste valeur par capitaux propres non recyclables. Dans ce dernier cas, lors de la cession des titres, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres ne seront pas constatés en résultat, seuls les dividendes sont comptabilisés en résultat.

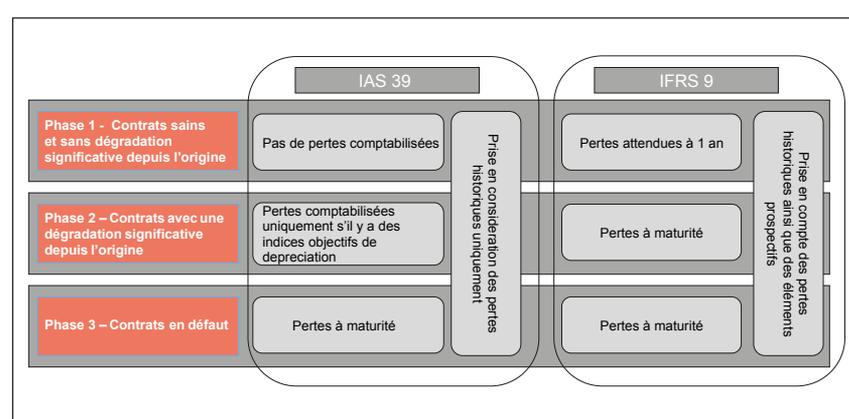
## Dépréciation

IFRS 9 Phase 2 introduit un nouveau modèle de reconnaissance des dépréciations des actifs financiers, basé sur les pertes de crédit attendues (« expected credit losses » ou « ECL »). Ce nouveau modèle qui s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti ou aux actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, constitue un changement par rapport au modèle actuel d'IAS 39, basé sur les pertes de crédit avérées.

La nouvelle norme adopte ainsi une approche en 3 phases (« buckets ») : l'affectation d'un actif financier dans l'une ou l'autre des phases est basée sur l'existence ou non d'une augmentation significative de son risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale.

- phase 1 (« portefeuille sain ») : pas d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- phase 2 (« portefeuille avec détérioration significative du risque de crédit ») : augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- phase 3 (« portefeuille en défaut ») : événement de crédit avéré / défaut. L'application de la norme IFRS 9 ne modifie pas la définition du défaut actuellement retenue par le Groupe pour apprécier l'existence d'une indication objective de dépréciation d'un actif financier.

## IAS 39 vs IFRS 9 – modèle de dépréciation



Le montant de la dépréciation et la base d'application du taux d'intérêt effectif dépend du « bucket » auquel l'actif financier est alloué.

L'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit se fonde en premier lieu sur le dispositif de notation interne du risque de crédit mis en oeuvre par le Groupe, ainsi que sur les dispositifs de suivi des créances sensibles et sur les impayés.

Par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.

Le calcul du montant des pertes attendues s'appuie sur 3 paramètres principaux : la probabilité de défaut ('PD'), la perte en cas de défaut ('LGD') et le montant de l'exposition en cas de défaut ('EAD') tenant compte des profils d'amortissement. Les pertes attendues sont calculées comme le produit de la PD par la LGD et l'EAD.

Le nouveau modèle de provisionnement engendre une augmentation des dépréciations pour risque de crédit du fait du calcul d'une perte de crédit à 1 an pour tous les actifs financiers et de la prise en compte de scénarios prospectifs dans l'évaluation des pertes de crédit attendues. Par ailleurs, le périmètre des actifs ayant subi une augmentation significative du risque de crédit est différent du périmètre des actifs faisant l'objet d'une provision de portefeuille selon IAS 39.

Les principes de comptabilisation des restructurations pour difficultés financières restent analogues à ceux prévalant selon IAS 39.

**BILAN IFRS CONSOLIDÉ au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

ACTIF IFRS	Notes	30/06/2019	31/12/2018
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		26 605 949	18 536 591
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>2.1</b>	<b>55 339 137</b>	<b>61 567 279</b>
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		55 031 586	61 318 331
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		307 551	248 947
Instruments dérivés de couverture			
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>2.2 / 2.11</b>	<b>48 279 534</b>	<b>43 190 734</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		12 932 140	10 086 448
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		2 606 570	2 328 058
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)		32 740 824	30 776 229
Titres au coût amorti	2.11 / 2.13	15 664 681	15 101 428
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2.3 / 2.11	27 186 125	28 791 443
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	2.4 / 2.11	317 594 396	305 059 677
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible		112 015	181 922
Actifs d'impôt différé		2 953 062	2 866 699
Comptes de régularisation et autres actifs		12 243 041	13 667 001
Actifs non courants destinés à être cédés		101 359	97 044
Participations dans des entreprises mises en équivalence		73 424	86 699
Immeubles de placement		2 479 967	2 522 538
Immobilisations corporelles	2.5	7 285 082	5 687 723
Immobilisations incorporelles	2.5	2 712 532	2 617 343
Ecart d'acquisition	2.6	9 940 019	9 951 595
<b>TOTAL ACTIF IFRS</b>		<b>528 570 322</b>	<b>509 925 715</b>

PASSIF IFRS	Notes	30/06/2019	31/12/2018
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		4 343	3 056
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>2.7</b>	<b>800 289</b>	<b>400 624</b>
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		800 289	400 624
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	2.8	52 735 717	47 314 854
Dettes envers la clientèle	2.9	332 073 822	332 005 586
Titres de créance émis		19 516 170	15 508 094
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible		1 280 297	864 710
Passifs d'impôt différé		2 227 896	1 975 571
Comptes de régularisation et autres passifs		18 308 442	12 306 933
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		34 664 814	33 639 357
Provisions	2.10 / 2.11	2 694 079	2 608 204
Subventions et fonds assimilés		158 648	361 230
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		13 015 040	12 466 102
<b>Capitaux propres</b>		<b>51 090 765</b>	<b>50 471 394</b>
Capital et réserves liées		12 551 765	12 551 765
<b>Réserves consolidées</b>		<b>32 788 506</b>	<b>29 387 656</b>
Part du Groupe		28 747 686	25 596 383
Part des minoritaires		4 040 819	3 791 273
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>2 268 076</b>	<b>1 796 769</b>
Part du Groupe		873 110	665 060
Part des minoritaires		1 394 966	1 131 708
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>3 482 419</b>	<b>6 735 205</b>
Part du Groupe		2 934 785	5 706 129
Part des minoritaires		547 634	1 029 075
<b>TOTAL PASSIF IFRS</b>		<b>528 570 322</b>	<b>509 925 715</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

	Notes	30/06/2019	30/06/2018
Intérêts et produits assimilés	3.1	10 831 374	10 234 227
Intérêts et charges assimilés	3.1	-3 577 580	-3 386 301
<b>MARGE D'INTERÊT</b>		<b>7 253 793</b>	<b>6 847 926</b>
Commissions perçues	3.2	2 829 621	2 856 037
Commissions servies	3.2	-370 937	-342 032
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>		<b>2 458 684</b>	<b>2 514 005</b>
<b>Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette</b>			
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>		<b>1 695 471</b>	<b>1 604 197</b>
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		1 695 471	1 601 183
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat			3 014
<b>Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>		<b>387 253</b>	<b>533 139</b>
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		14 553	12 433
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		86 930	70 571
Rémunérations des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)		285 770	450 135
<b>Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti</b>			
<b>Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par CP en actifs financiers à la JVR</b>			
<b>Produits des autres activités</b>		<b>4 358 891</b>	<b>4 020 556</b>
<b>Charges des autres activités</b>		<b>-4 377 442</b>	<b>-4 225 926</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>11 776 651</b>	<b>11 293 897</b>
Charges générales d'exploitation		-4 765 101	-4 692 101
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-740 926	-553 806
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>6 270 623</b>	<b>6 047 990</b>
Coût du risque de crédit	3.3	-913 631	-1 026 814
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>5 356 993</b>	<b>5 021 175</b>
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		5 691	6 129
Gains ou pertes nets sur autres actifs		12 339	47 201
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>5 375 023</b>	<b>5 074 504</b>
Impôts sur les bénéfices		-1 892 604	-1 628 354
Résultat net des d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession			
<b>RESULTAT NET</b>		<b>3 482 419</b>	<b>3 446 150</b>
Intérêts minoritaires		-547 634	-649 289
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>2 934 785</b>	<b>2 796 861</b>
Résultat par action		13,98	13,74
Résultat dilué par action		13,98	13,74

**RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

	30/06/2019	31/12/2018
<b>Résultat net</b>	<b>3 482 419</b>	<b>6 735 205</b>
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion	224 929	-374 454
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	738 264	-539 486
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-4 269	-5 655
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	-266 958	193 053
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies		
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés		
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>691 966</b>	<b>-726 542</b>
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	4 174 385	6 008 662
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	3 315 038	5 348 045
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	859 347	660 617

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
<b>Capitaux propres d'ouverture au 01 janvier 2018</b>	<b>2 035 272</b>	<b>8 116 493</b>	<b>-2 461 129</b>	<b>31 100 989</b>	<b>853 431</b>	<b>-23 833</b>	<b>39 621 227</b>	<b>6 437 493</b>	<b>46 058 720</b>
Opérations sur capital	63 325	2 336 675		-410 274			1 989 726	-532 867	1 456 859
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-2 743 968			-2 743 968	-654 833	-3 398 801
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>5 706 129</b>			<b>5 706 129</b>	<b>1 029 075</b>	<b>6 735 205</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions									
Instruments financiers : variation de juste valeur et transferts en résultat					-154 268	-10 270	-164 538	-181 895	-346 434
Ecarts de conversion : variation et transferts en résultat				-187 891			-187 891	-186 562	-374 454
<b>Gains ou pertes latentes ou différés</b>				<b>-187 891</b>	<b>-154 268</b>	<b>-10 270</b>	<b>-352 429</b>	<b>-368 458</b>	<b>-720 887</b>
Autres variations				266 299			266 296	-10 958	255 338
Variations de périmètre				32 358			32 358	52 606	84 964
<b>Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2018</b>	<b>2 098 597</b>	<b>10 453 168</b>	<b>-2 461 129</b>	<b>33 763 639</b>	<b>699 163</b>	<b>-34 103</b>	<b>44 519 337</b>	<b>5 952 057</b>	<b>50 471 394</b>
Opérations sur capital				152 408			152 408	232 031	384 440
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-2 746 380			-2 746 380	-672 080	-3 418 460
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>2 934 785</b>			<b>2 934 785</b>	<b>547 634</b>	<b>3 482 419</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions									
Instruments financiers : variation de juste valeur et transferts en résultat					209 437	-1 388	208 049	263 257	471 307
Ecarts de conversion : variation et transferts en résultat				176 473			176 473	48 456	224 929
<b>Gains ou pertes latentes ou différés</b>				<b>176 473</b>	<b>209 437</b>	<b>-1 388</b>	<b>384 522</b>	<b>311 713</b>	<b>696 235</b>
Autres variations				-137 327			-137 327	-387 936	-525 263
Variations de périmètre									
<b>Capitaux propres de clôture au 30 juin 2019</b>	<b>2 098 597</b>	<b>10 453 168</b>	<b>-2 461 129</b>	<b>34 143 599</b>	<b>908 600</b>	<b>-35 491</b>	<b>45 107 346</b>	<b>5 983 419</b>	<b>51 090 765</b>

**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

	30/06/2019	31/12/2018
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>5 375 023</b>	<b>9 998 601</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	762 296	1 123 146
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		
+/- Dotations nettes aux provisions	1 027 365	1 939 699
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-4 510	-10 188
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-32 186	-102 757
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	3 087 885	-752 798
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>4 840 850</b>	<b>2 197 102</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les Etablissements de crédit et assimilés	7 838 754	12 075 675
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-12 466 483	-9 582 248
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	4 140 011	-949 394
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		
- Impôts versés	-1 631 698	-3 161 363
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-2 119 416</b>	<b>-1 617 330</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>8 096 457</b>	<b>10 578 372</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-1 215 277	-10 458
+/- Flux liés aux immeubles de placement	332 842	-565 341
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-494 558	-339 816
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-1 376 992</b>	<b>-915 615</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-3 418 460	-3 398 801
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	4 379 959	2 207 418
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>961 499</b>	<b>-1 191 383</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>147 840</b>	<b>-529 190</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>7 828 803</b>	<b>7 942 184</b>

Composition de la trésorerie	30/06/2019	31/12/2018
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>22 868 784</b>	<b>14 926 600</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	18 533 535	18 127 784
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Etablissements de crédit	4 335 248	-3 201 184
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>30 697 587</b>	<b>22 868 784</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	26 601 606	18 533 535
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Etablissements de crédit	4 095 981	4 335 248
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>7 828 803</b>	<b>7 942 184</b>

**2. NOTES RELATIVES AU BILAN**
**2.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

	30/06/2019		31/12/2018	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	31 479 953		38 636 438	
Obligations et autres titres à revenu fixe	6 947 497		6 339 187	
Actions et autres titres à revenu variable	16 500 932	180 613	16 231 685	121 926
Titres de participation non consolidés		126 939		127 022
Instruments dérivés	103 203		111 021	
Créances rattachées				
<b>Juste valeur au bilan</b>	<b>55 031 586</b>	<b>307 551</b>	<b>61 318 331</b>	<b>248 947</b>

## 2.2 Actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

	30/06/2019		
	Valeurs au bilan	Gains latents	Pertes latentes
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>48 279 534</b>	<b>3 905 542</b>	<b>-577 769</b>
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	12 932 140	127 182	-48 223
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	2 606 570	193 582	-213 066
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	32 740 824	3 584 777	-316 480
<b>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>	<b>Valeurs au bilan</b>	<b>Gains latents</b>	<b>Pertes latentes</b>
Effets publics et valeurs assimilées	3 959 218	126 544	-38 549
Obligations et autres titres à revenu fixe	8 972 923	638	-9 674
<b>Total des titres de dettes</b>	<b>12 932 140</b>	<b>127 182</b>	<b>-48 223</b>
<b>Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>	<b>12 932 140</b>	<b>127 182</b>	<b>-48 223</b>
Impôts		-34 003	11 663
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)</b>		<b>93 179</b>	<b>-36 560</b>
<b>Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</b>	<b>Valeurs au bilan</b>	<b>Gains latents</b>	<b>Pertes latentes</b>
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés	2 606 570	193 582	-213 066
<b>Total instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</b>	<b>2 606 570</b>	<b>193 582</b>	<b>-213 066</b>
Impôts		-64 144	77 150
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (nets d'impôt)</b>		<b>129 438</b>	<b>-135 916</b>
<b>Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)</b>	<b>Valeurs au bilan</b>	<b>Gains latents</b>	<b>Pertes latentes</b>
Effets publics et valeurs assimilées	14 122 799	701 086	-6 366
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 496 164	115 959	-90 012
Actions et autres titres à revenu variable	8 576 986	2 493 979	-170 927
Titres de participation non consolidés	5 544 875	273 753	-49 175
<b>Total instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)</b>	<b>32 740 824</b>	<b>3 584 777</b>	<b>-316 480</b>
Impôts		-1 156 743	106 379
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables - Assurance (nets d'impôt)</b>		<b>2 428 035</b>	<b>-210 101</b>

## 2.3 Prêts et créances sur les Établissements de crédit au coût amorti au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

Opérations sur les Etablissements de crédit	30/06/2019	31/12/2018
Comptes et prêts	26 276 932	27 499 181
dont comptes ordinaires débiteurs	7 805 635	10 166 161
dont comptes et prêts	18 471 297	17 333 020
Autres prêts et créances	758 892	788 426
<b>Valeur brute</b>	<b>27 035 824</b>	<b>28 287 608</b>
Créances rattachées	217 123	568 894
Dépréciations (*)	66 822	65 059
<b>Valeur nette des prêts et créances auprès des Etablissements de crédit</b>	<b>27 186 125</b>	<b>28 791 443</b>

Opérations internes au Groupe	30/06/2019	31/12/2018
Comptes ordinaires	2 859 265	2 833 807
Comptes et avances à terme	22 164 215	23 417 918
Créances rattachées	13 371	70 676

(\*) voir note 2.11

## 2.4 Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

Opérations avec la clientèle	30/06/2019	31/12/2018
Créances commerciales	42 563 636	40 665 827
Autres concours à la clientèle	246 283 722	234 460 174
Valeurs reçues en pension	4 338 048	1 107 784
Prêts subordonnés	3 322	3 339
Comptes ordinaires débiteurs	22 963 154	27 581 890
<b>Valeur brute</b>	<b>316 151 883</b>	<b>303 819 015</b>
Créances rattachées	2 191 156	2 016 072
Dépréciations (*)	20 791 989	20 409 812
<b>Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle</b>	<b>297 551 051</b>	<b>285 425 274</b>
<b>Opérations de location-financement</b>		
Crédit-bail immobilier	3 563 079	3 453 617
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	17 296 256	16 980 249
<b>Valeur brute</b>	<b>20 859 336</b>	<b>20 433 866</b>
Créances rattachées	1 425	1 092
Dépréciations (*)	817 416	800 555
<b>Valeur nette des opérations de location-financement</b>	<b>20 043 345</b>	<b>19 634 402</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>317 594 396</b>	<b>305 059 677</b>

(\*) voir note 2.11

## 2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

	30/06/2019			31/12/2018		
	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes
Terrains et constructions	3 337 125	1 435 129	1 901 996	3 312 799	1 404 761	1 908 038
Équipement Mobilier, installation	5 419 361	3 223 881	2 195 481	3 648 799	2 988 385	660 414
Biens mobiliers donnés en location	722 668	265 538	457 129	706 977	271 643	435 335
Autres immobilisations	6 565 088	3 834 612	2 730 476	6 544 704	3 860 768	2 683 936
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>16 044 242</b>	<b>8 759 160</b>	<b>7 285 082</b>	<b>14 213 280</b>	<b>8 525 557</b>	<b>5 687 723</b>
Logiciels informatiques acquis	4 581 086	2 596 919	1 984 167	3 848 632	2 385 334	1 463 298
Autres immobilisations incorporelles	1 199 905	471 540	728 365	1 710 159	556 113	1 154 046
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 780 991</b>	<b>3 068 459</b>	<b>2 712 532</b>	<b>5 558 790</b>	<b>2 941 447</b>	<b>2 617 343</b>

## Variation du droit d'utilisation

(en milliers de dirhams)

Variation du droit d'utilisation	01/01/2019	Augmentations	Diminutions	Autres	30/06/2019
<b>Immobilier</b>					
Valeur bute	1 533 533	99 896	-4 207	333	1 629 555
Amortissements et dépréciations		-151 930	-7 065		-158 995
<b>Total immobilier</b>	<b>1 533 533</b>	<b>-52 034</b>	<b>-11 272</b>	<b>333</b>	<b>1 470 560</b>
<b>Mobilier</b>					
Valeur bute					
Amortissements et dépréciations					
<b>Total mobilier</b>					
<b>Total droit d'utilisation</b>	<b>1 533 533</b>	<b>-52 034</b>	<b>-11 272</b>	<b>333</b>	<b>1 470 560</b>

## Variation de l'obligation locative

(en milliers de dirhams)

Variation de la dette locative	01/01/2019	Augmentations	Diminutions	Autres	30/06/2019
Dette locative	1 533 533	99 896	-145 502	333	1 488 260
<b>Total dette locative</b>	<b>1 533 533</b>	<b>99 896</b>	<b>-145 502</b>	<b>333</b>	<b>1 488 260</b>

## Détail des charges des contrats de location

(en milliers de dirhams)

Détail des charges des contrats de location	30/06/2019	31/12/2018
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-44 655	
Dotations d'amortissements des droits d'utilisation	-162 135	

## Actif au titre de droits d'utilisation

(en milliers de dirhams)

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	30/06/2019	31/12/2018
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>7 285 082</b>	<b>5 687 723</b>
Dont droits d'utilisation	1 470 560	

## Passif au titre de la dette locative

(en milliers de dirhams)

Passifs au titre de la dette locative	30/06/2019	31/12/2018
<b>Comptes de régularisation et autres passifs</b>	<b>18 308 442</b>	<b>12 306 933</b>
Dont dettes de location	1 488 260	

## 2.6 Écarts d'acquisition au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2019
Valeurs brutes	9 951 595		-11 576		9 940 019
Cumul des pertes de valeurs					
<b>Valeurs nettes au bilan</b>	<b>9 951 595</b>		<b>-11 576</b>		<b>9 940 019</b>

## 2.7 Passifs financiers à la juste valeur par résultat au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

	30/06/2019	31/12/2018
Valeurs données en pension aux Établissements de crédit	452 802	105 633
Instruments dérivés	347 487	294 991
<b>Juste valeur au bilan</b>	<b>800 289</b>	<b>400 624</b>

## 2.8 Dettes envers les Établissements de crédit au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

	30/06/2019	31/12/2018
<b>Établissements de crédit</b>		
Comptes et emprunts	16 892 728	15 844 661
Valeurs données en pension	35 688 683	31 391 411
<b>Total en principal</b>	<b>52 581 411</b>	<b>47 236 071</b>
Dettes rattachées	154 306	78 783
<b>Valeur au bilan</b>	<b>52 735 717</b>	<b>47 314 854</b>

## 2.9 Dettes envers la clientèle au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

	30/06/2019	31/12/2018
Comptes ordinaires créditeurs	243 871 817	239 132 310
Comptes d'épargne	64 026 787	66 585 668
Autres dettes envers la clientèle	21 183 377	22 710 135
Valeurs données en pension	1 889 732	2 656 823
<b>Total en principal</b>	<b>330 971 712</b>	<b>331 084 937</b>
Dettes rattachées	1 102 110	920 650
<b>Valeur au bilan</b>	<b>332 073 822</b>	<b>332 005 586</b>

	30/06/2019	31/12/2018
<b>Opérations internes au Groupe</b>		
Comptes ordinaires créditeurs	1 873 450	2 168 968
Comptes et avances à terme	22 965 810	24 021 345
Dettes rattachées	64 162	144 483

## 2.10 Provisions pour risques et charges au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	30/06/2019
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature (*)	914 908		190 754		163 446	-90	942 126
Provisions pour engagements sociaux	545 085		64 336	27 985		-1 993	579 443
Autres provisions pour risques et charges	1 148 211		93 999	3 122	66 481	-96	1 172 511
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>2 608 204</b>		<b>349 088</b>	<b>31 107</b>	<b>229 927</b>	<b>-2 178</b>	<b>2 694 079</b>

(\*) voir note 2.11

## 2.11 Répartition des créances, engagements et dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

30/06/2019	Créances et Engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>13 018 044</b>	<b>41 525</b>		<b>124 125</b>	<b>3 304</b>		<b>1,0%</b>	<b>8,0%</b>	
Prêts et créances sur les Établissements de crédit									
Prêts et créances sur la clientèle									
Titres de dettes	13 018 044	41 525		124 125	3 304		1,0%	8,0%	
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	<b>331 106 237</b>	<b>28 075 050</b>	<b>23 027 175</b>	<b>2 280 290</b>	<b>4 323 104</b>	<b>15 159 867</b>	<b>0,7%</b>	<b>15,4%</b>	<b>65,8%</b>
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	27 044 478	182 968	25 500	42 419	1 003	23 401	0,2%	0,5%	91,8%
Prêts et créances sur la clientèle	288 507 010	27 695 116	23 001 674	2 166 511	4 306 428	15 136 466	0,8%	15,5%	65,8%
Titres de dettes	15 554 749	196 965		71 360	15 674		0,5%	8,0%	
<b>Total Actif</b>	<b>344 124 281</b>	<b>28 116 575</b>	<b>23 027 175</b>	<b>2 404 414</b>	<b>4 326 409</b>	<b>15 159 867</b>	<b>0,7%</b>	<b>15,4%</b>	<b>65,8%</b>
Engagements hors bilan	129 965 623	9 487 859	510 294	500 047	305 646	136 433	0,4%	3,2%	26,7%
<b>Total</b>	<b>474 089 905</b>	<b>37 604 434</b>	<b>23 537 469</b>	<b>2 904 461</b>	<b>4 632 055</b>	<b>15 296 299</b>	<b>0,6%</b>	<b>12,3%</b>	<b>65,0%</b>

31/12/2018	Créances et Engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>10 170 229</b>	<b>46 465</b>		<b>125 524</b>	<b>4 723</b>		<b>1,2%</b>	<b>10,2%</b>	
Prêts et créances sur les Établissements de crédit									
Prêts et créances sur la clientèle									
Titres de dettes	10 170 229	46 465		125 524	4 723		1,2%	10,2%	
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	<b>318 621 655</b>	<b>29 353 140</b>	<b>22 347 052</b>	<b>2 196 282</b>	<b>4 324 893</b>	<b>14 848 124</b>	<b>0,7%</b>	<b>14,7%</b>	<b>66,4%</b>
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	28 830 868		25 634	41 535		23 523	0,1%		91,8%
Prêts et créances sur la clientèle	274 806 614	29 142 012	22 321 418	2 082 332	4 303 435	14 824 601	0,8%	14,8%	66,4%
Titres de dettes	14 984 173	211 128		72 415	21 459		0,5%	10,2%	
<b>Total Actif</b>	<b>328 791 884</b>	<b>29 399 605</b>	<b>22 347 052</b>	<b>2 321 806</b>	<b>4 329 616</b>	<b>14 848 124</b>	<b>0,7%</b>	<b>14,7%</b>	<b>66,4%</b>
Engagements hors bilan	125 989 278	10 340 805	849 238	477 910	267 271	169 727	0,4%	2,6%	20,0%
<b>Total</b>	<b>454 781 162</b>	<b>39 740 410</b>	<b>23 196 290</b>	<b>2 799 717</b>	<b>4 596 886</b>	<b>15 017 851</b>	<b>0,6%</b>	<b>11,6%</b>	<b>64,7%</b>

## 2.12 Encours Dépréciés (Bucket 3) au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

	30/06/2019			31/12/2018		
	Encours Bucket 03			Encours Bucket 03		
	Bruts	Dépréciations	Nets	Bruts	Dépréciations	Nets
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit	25 500	23 401	2 100	25 634	23 523	2 111
Prêts et créances sur la clientèle	23 001 674	15 136 466	7 865 209	22 321 418	14 824 601	7 496 817
Titres de dette						
<b>Total des encours au coût amorti dépréciés (Bucket 3)</b>	<b>23 027 175</b>	<b>15 159 867</b>	<b>7 867 308</b>	<b>22 347 052</b>	<b>14 848 124</b>	<b>7 498 928</b>
<b>Total des engagements dépréciés hors-bilan (Bucket 3)</b>	<b>510 294</b>	<b>136 433</b>	<b>373 861</b>	<b>849 238</b>	<b>169 727</b>	<b>679 512</b>

## 2.13 Titres au coût amorti au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

	30/06/2019	31/12/2018
Titres au coût amorti		
Effets publics et valeurs assimilées	12 323 385	11 880 666
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 428 330	3 314 635
<b>Total</b>	<b>15 751 715</b>	<b>15 195 301</b>
Dépréciations	87 034	93 873
<b>Valeur au bilan</b>	<b>15 664 681</b>	<b>15 101 428</b>

## 3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

### 3.1 Marge d'intérêt au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

	30/06/2019			30/06/2018		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>9 162 026</b>	<b>1 984 506</b>	<b>7 177 520</b>	<b>8 643 178</b>	<b>2 130 848</b>	<b>6 512 330</b>
Comptes et prêts / emprunts	8 655 483	1 940 133	6 715 350	8 174 388	2 003 026	6 171 362
Opérations de pensions	5 113	44 373	-39 260	589	127 821	-127 232
Opérations de location-financement	501 430		501 430	468 200		468 200
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>454 227</b>	<b>985 431</b>	<b>-531 203</b>	<b>370 127</b>	<b>711 416</b>	<b>-341 289</b>
Comptes et prêts / emprunts	453 900	862 146	-408 246	370 127	639 122	-268 996
Opérations de pensions	327	123 285	-122 957		72 294	-72 294
<b>Emprunts émis par le Groupe</b>		<b>607 644</b>	<b>-607 644</b>		<b>544 037</b>	<b>-544 037</b>
<b>Opérations sur titres</b>	<b>1 215 120</b>		<b>1 215 120</b>	<b>1 220 923</b>		<b>1 220 923</b>
<b>Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés</b>	<b>10 831 374</b>	<b>3 577 580</b>	<b>7 253 793</b>	<b>10 234 227</b>	<b>3 386 301</b>	<b>6 847 926</b>

### 3.2 Commissions nettes au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

	Produits	Charges	Nets
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>1 163 179</b>	<b>42 105</b>	<b>1 121 074</b>
avec les Établissements de crédit	52 915	31 747	21 169
avec la clientèle	751 476		751 476
sur titres	100 030	6 943	93 087
de change	36 400	2 417	33 983
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	222 358	998	221 359
<b>Prestations de services bancaires et financiers</b>	<b>1 666 441</b>	<b>328 831</b>	<b>1 337 610</b>
Produits nets de gestion d'OPCVM	184 030	12 788	171 242
Produits nets sur moyen de paiement	958 970	237 851	721 119
Assurance	221		221
Autres	523 221	78 192	445 028
<b>Produits nets de commissions</b>	<b>2 829 621</b>	<b>370 937</b>	<b>2 458 684</b>

### 3.3 Coût du risque au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

	30/06/2019
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>-2 222 183</b>
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	-2 113 100
Provisions pour dépréciation des titres	-15 084
Provisions pour risques et charges	-93 999
<b>Reprises de provisions</b>	<b>1 458 425</b>
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	1 363 984
Provisions pour dépréciation des titres	24 837
Provisions pour risques et charges	69 603
<b>Variation de provisions</b>	<b>-149 873</b>
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-136 784
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-29 250
Récupérations sur prêts et créances amorties	20 289
Autres	-4 128
<b>Total</b>	<b>-913 631</b>

#### 4. INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉS au 30 juin 2019

L'information sectorielle d'Attijariwafa bank est articulée autour des pôles d'activités suivants :

- **Banque Maroc, Europe et Zone Offshore** comprenant Attijariwafa bank SA, Attijariwafa bank Europe, Attijari International bank ainsi que les holdings portant des participations dans les filiales consolidées par le Groupe ;
- **Sociétés de Financement Spécialisées** comprenant les filiales marocaines de crédit à la consommation, crédits immobiliers, leasing, factoring et transfert d'argent cash;
- **Banque de détail à l'international** comprenant les banques de l'Afrique du Nord notamment Attijari bank Tunisie, Attijariwafa bank Egypt et Attijaribank Mauritanie ainsi que les banques de la zone CEMAC et la zone UEMOA;
- **Assurance** comprenant notamment Wafa Assurance et ses filiales les plus significatives.

(en milliers de dirhams)

BILAN JUIN 2019	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
<b>Total Bilan</b>	<b>326 204 125</b>	<b>35 257 128</b>	<b>42 983 027</b>	<b>124 126 041</b>	<b>528 570 322</b>
dont					
<b>Eléments de l'Actif</b>					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	53 258 365	169 791		1 910 981	<b>55 339 137</b>
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 435 550	126 360	32 740 824	11 976 800	<b>48 279 534</b>
Titres au coût amorti	9 417 150	12 500		6 235 031	<b>15 664 681</b>
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	19 606 909	764 168	221 359	6 593 688	<b>27 186 125</b>
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	212 193 409	30 803 699	3 544 413	71 052 874	<b>317 594 396</b>
Immobilisations corporelles	3 563 287	854 390	194 340	2 673 065	<b>7 285 082</b>
<b>Eléments du Passif</b>					
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	40 987 397	2 366 783	476	9 381 061	<b>52 735 717</b>
Dettes envers la clientèle	240 532 562	5 073 736	3 514	86 464 011	<b>332 073 822</b>
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance			34 664 814		<b>34 664 814</b>
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	11 148 469	712 791		1 153 779	<b>13 015 040</b>
Capitaux propres	39 209 623	2 488 039	4 529 576	4 863 527	<b>51 090 765</b>

COMPTE DE RÉSULTAT JUIN 2019	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	3 869 029	587 195	380 650	2 482 181	-65 262	<b>7 253 793</b>
Marge sur commissions	1 316 915	484 902	-14 541	1 036 896	-365 488	<b>2 458 684</b>
Produit net bancaire	6 197 296	1 267 420	681 861	3 805 104	-175 030	<b>11 776 651</b>
Charges de fonctionnement	2 431 983	441 077	287 626	1 779 445	-175 030	<b>4 765 101</b>
Résultat d'exploitation	2 946 447	616 862	257 249	1 536 435		<b>5 356 993</b>
Résultat net	1 788 894	374 387	214 262	1 104 875		<b>3 482 419</b>
Résultat net part du Groupe	1 779 149	301 155	86 955	767 526		<b>2 934 785</b>

#### 5. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

##### 5.1 Engagements de financement au 30 juin 2019 (en milliers de dirhams)

	30/06/2019	31/12/2018
Engagements de financement donnés	72 241 244	65 002 129
Engagements de financement reçus	3 443 623	1 448 894

##### 5.2 Engagements de garantie au 30 juin 2019 (en milliers de dirhams)

	30/06/2019	31/12/2018
Engagements de garantie donnés	67 722 532	72 177 192
Engagements de garantie reçus	43 194 801	48 698 119

#### 6. Autres informations complémentaires

##### 6.1 Certificats de dépôt et bons des sociétés de financement au cours du premier semestre 2019

L'encours des certificats de dépôt à fin juin 2019 s'élève à 13.8 milliards de dirhams.

Au cours du premier semestre 2019, 6.6 milliards de dirhams de certificats de dépôt ont été émis dont la maturité est comprise entre 26 semaines et 5 ans et les taux entre 2.55% et 13%.

L'encours des bons des sociétés de financement à fin juin 2019 s'élève à 5.5 milliards de dirhams.

Au cours du premier semestre 2019, 750 millions de dirhams de bons des sociétés de financement ont été émis, de maturité 5 ans. Les taux associés varient entre 3.02% et 3.35%.

##### 6.2 Dettes subordonnées émises au cours du premier semestre 2019

Au cours du premier semestre 2019, le groupe Attijariwafa bank a clôturé l'émission de deux emprunts obligataires subordonnés.

En date du 28 juin 2019, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec un mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons, d'un montant de 1 milliard de dirhams, scindé en 10 000 obligations de valeur nominale 100 000 dirhams. Il est ventilé en 2 tranches (A et B) non cotées.

Le taux d'intérêt nominal relatif à la tranche A est révisable chaque 10 ans et s'élève à 5.48% dont une prime de risque de 250 points de base. Celui applicable à la tranche B est révisable annuellement et s'élève à 4.60% dont une prime de risque de 230 points de base.

Le résultat global des souscriptions est résumé dans le tableau suivant :

(en milliers de dirhams)

	Tranche A	Tranche B
Montant retenu	151 000	849 000

Le deuxième emprunt obligataire émis par Wafasalaf le 27 juin 2019 de l'ordre de 250 millions de dirhams, il est de maturité 5 ans avec un rendement de 3.45% par an.

##### 6.3 Le capital et résultat par action

###### 6.3.1 Nombre d'actions et valeur nominale :

À fin juin 2019 le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 2 098 596 790 de dirhams et il est constitué de 209 859 679 actions de 10 dirhams de nominal.

###### 6.3.2 Actions Attijariwafa bank détenues par le Groupe :

À fin juin 2019, le groupe Attijariwafa bank détient 13 226 583 actions Attijariwafa bank représentant un montant global de 2 461 millions de dirhams qui vient en déduction des capitaux propres consolidés.

###### 6.3.3 Résultat par action :

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat par action.

(en dirhams)

	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Résultat par action	13.98	27.19	13.74
Résultat dilué par action	13.98	27.19	13.74

## 6.4 Périmètre de consolidation

Dénomination	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
ATTIJARIWAFABANK	Banque					Maroc	Top		
ATTIJARIWAFABANK EUROPE	Banque					France	IG	99,78%	99,78%
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	Banque					Sénégal	IG	83,07%	83,01%
ATTIJARIBANK TUNISIE	Banque					Tunisie	IG	58,98%	58,98%
LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	Banque		(2)			Mali	IG	66,30%	66,30%
CREDIT DU SENEGAL	Banque					Sénégal	IG	95,00%	95,00%
UNION GABONAISE DE BANQUE	Banque					Gabon	IG	58,71%	58,71%
CREDIT DU CONGO	Banque					Congo	IG	91,00%	91,00%
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	Banque					Côte d'Ivoire	IG	67,00%	67,00%
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	Banque					Cameroun	IG	51,00%	51,00%
ATTIJARIBANK MAURITANIE	Banque					Mauritanie	IG	80,00%	53,60%
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO	Banque	(2)				Togo	IG	56,76%	56,76%
ATTIJARIWAFABANK EGYPT	Banque					Egypte	IG	100,00%	100,00%
WAFASALAF	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,91%	50,91%
WAFABAIL	Leasing				(2)	Maroc	IG	98,57%	98,57%
WAFAIMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARIIMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FACTORING MAROC	Affectation					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFACASH	Activités cash					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFALLD	Location longue durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FINANCES CORP.	Banque d'affaire					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFAGESTION	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,00%	66,00%
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
FCP SECURITE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP OPTIMISATION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP STRATEGIE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP EXPANSION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP FRUCTI VALEURS	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
WAFASSURANCE	Assurance					Maroc	IG	39,65%	39,65%
ATTIJARI ASSURANCE TUNISIE	Assurance			(3)		Tunisie	IG	58,98%	50,28%
WAFAIMMA ASSISTANCE	Assurance			(3)		Maroc	IG	72,15%	45,39%
BCM CORPORATION	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	50,00%	50,00%
ANDALUCARTHAGE	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
KASOVI	Holding					Ile maurice	IG	100,00%	100,00%
SAF	Holding					France	IG	99,82%	99,82%
FILAF	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
CAFIN	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Holding					France	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI MAROCO-MAURITANIE	Holding					France	IG	67,00%	67,00%
ATTIJARI IVOIRE	Holding					Maroc	IG	66,67%	66,67%
MOUSSAFIR	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
ATTIJARI SICAR	Capital risque					Tunisie	IG	69,06%	40,73%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	39,65%	39,65%
SOCIETE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société immobilière					Togo	IG	100,00%	100,00%

(A) Mouvements intervenus au second semestre 2017

(B) Mouvements intervenus au premier semestre 2018

(C) Mouvements intervenus au second semestre 2018

(D) Mouvements intervenus au premier semestre 2019

1 - Acquisition.

2 - Création, franchissement de seuil

3 - Entrée de périmètre IFRS.

4 - Cession.

5 - Déconsolidation.

6 - Fusion entre entités consolidées.

7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence.

8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale.

9 - Reconsolidation.



Building a better  
working world  
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca - Maroc

**Deloitte.**

Deloitte Audit

Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3<sup>ème</sup> étage  
La Marina - Casablanca

### ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2019

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'ATTIJARIWAFABANK et ses filiales (Groupe ATTIJARIWAFABANK) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2019. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 51.090.765, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 3.482.419.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe ATTIJARIWAFABANK arrêtés au 30 juin 2019, conformément au référentiel de Bank Al Maghrib, comprenant les normes IFRS publiées par l'IASB à l'exception de l'application des dispositions de la norme IFRS 9 aux activités d'assurance du groupe, différée jusqu'à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17.

Casablanca, le 18 septembre 2019

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam Berrada Allam  
Associé

DELOITTE AUDIT

Sakina Bensouda Korachi  
Associée

## 1. Présentation

Attijariwafa bank est une société de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences établies au Maroc, à l'étranger et les succursales à l'étranger. Les opérations et soldes significatifs internes entre les entités marocaines et les succursales à l'étranger sont éliminés.

## 2. Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

## 3. Créances et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
  - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
  - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

### Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses,
- 50 % pour les créances douteuses,
- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connu une évolution favorable : remboursements effectifs (totaux ou partiels) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.
- La banque a procédé à un abandon de créances en souffrance par utilisation des provisions correspondantes constituées.

## 4. Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

## 5. Portefeuille Titres

### 5.1. Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

### 5.2. Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). À chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

### 5.3. Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieur à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

### 5.4. Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latents ne sont pas enregistrés.

## 5.5. Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

## 5.6. Pensions livrées

- Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif et continuent d'être évalués suivant les règles applicables à leur catégorie. Le montant encaissé et les intérêts courus sur la dette sont enregistrés au passif.

- Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. Le montant décaissé et les intérêts courus sur la créance sont enregistrés à l'actif.

## 6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

## 7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

### Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan des entités étrangères sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique. L'écart résultant de la correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste « écart de conversion ».

### Conversion des éléments du compte de résultat

À l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

## 8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

## 9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Droit au bail	Non amortissable
- Brevets et marques	N/A
- Immobilisations en recherche et développement	N/A
- Logiciels informatiques	6,67
- Autres éléments du fonds de commerce	5

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Terrain	Non amortissable
- Immeubles d'exploitation	25
- Mobilier de bureau	6,67
- Matériel informatique	6,67
- Matériel roulant	5
- Agencements, aménagement et installations	6,67

## 10. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Frais préliminaires	3
- Frais d'acquisition des immobilisations	5
- Frais d'émission des emprunts	N/A
- Primes d'émission ou de remboursement de titres de créance	N/A
- Autres charges à répartir	Entre 3 et 5 ans selon le cas

## 11. Prise en charge des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

### Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat. Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

### Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

## 12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

**BILAN AGRÉGÉ au 30 juin 2019**

ACTIF	30/06/2019	31/12/2018
<b>Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>14 011 587</b>	<b>8 093 723</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>34 376 816</b>	<b>33 042 666</b>
. A vue	5 427 371	4 036 029
. A terme	28 949 445	29 006 636
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>200 461 210</b>	<b>192 683 277</b>
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	51 816 238	54 226 667
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	67 501 989	65 803 335
. Crédits et financements participatifs immobiliers	62 457 612	60 953 282
. Autres crédits et financements participatifs	18 685 371	11 699 993
<b>Créances acquises par affacturage</b>	<b>10 279 473</b>	<b>10 861 011</b>
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>69 403 202</b>	<b>66 340 133</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	45 442 929	44 914 479
. Autres titres de créance	8 591 607	6 130 636
. Titres de propriété	15 206 931	15 106 219
. Certificats de Sukuks	161 735	188 799
<b>Autres actifs</b>	<b>4 648 815</b>	<b>5 486 261</b>
<b>Titres d'investissement</b>	<b>8 607 411</b>	<b>8 751 621</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 607 411	8 751 621
. Autres titres de créance	-	-
. Certificats de Sukuks	-	-
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>19 093 230</b>	<b>18 832 707</b>
. Participation dans les entreprises liées	18 090 842	17 828 403
. Autres titres de participation et emplois assimilés	1 002 388	1 004 304
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
<b>Créances subordonnées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dépôts d'investissement placés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>1 061 277</b>	<b>672 004</b>
<b>Immobilisations données en Ijara</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 195 960</b>	<b>2 121 303</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 719 741</b>	<b>3 735 375</b>
<b>Total de l'Actif</b>	<b>367 858 722</b>	<b>350 620 082</b>

**HORS BILAN AGRÉGÉ au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

HORS BILAN	30/06/2019	31/12/2018
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>131 813 665</b>	<b>123 833 122</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	3 045 257	1 837 664
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	65 878 917	58 887 163
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	10 621 704	13 662 949
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	50 373 444	49 342 317
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	1 894 343	103 029
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>16 884 429</b>	<b>19 187 978</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	16 228 221	18 730 675
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	510 816	457 303
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	145 392	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES au 30 juin 2019**

	30/06/2019	30/06/2018
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>9 948 308</b>	<b>9 657 905</b>
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	507 253	490 902
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 925 096	4 648 587
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	139 813	124 260
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	1 305 118	1 253 336
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	130 909	12 411
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	912 916	846 773
Autres produits bancaires	2 027 203	2 281 636
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>2 885 706</b>	<b>3 378 316</b>
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	461 067	390 613
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 123 629	1 249 848
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	137 896	88 285
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	41 210	17 805
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	1 121 904	1 631 765
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>7 062 603</b>	<b>6 279 589</b>
Produits d'exploitation non bancaire	23 017	53 118
Charges d'exploitation non bancaire	-	7
<b>CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 436 707</b>	<b>2 301 063</b>
Charges de personnel	1 136 362	1 068 509
Impôts et taxes	63 322	63 570
Charges externes	953 690	933 759
Autres charges générales d'exploitation	31 107	18 410
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	252 226	216 815
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>799 758</b>	<b>806 128</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	541 644	633 282
Pertes sur créances irrécouvrables	39 691	50 043
Autres dotations aux provisions	218 423	122 803
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES</b>	<b>259 534</b>	<b>340 262</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	184 370	218 731
Récupérations sur créances amorties	5 616	20 949
Autres reprises de provisions	69 548	100 582
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>4 108 689</b>	<b>3 565 771</b>
Produits non courants	4 521	7 830
Charges non courantes	3 191	3 564
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>4 110 019</b>	<b>3 570 037</b>
Impôts sur les résultats	1 151 999	846 010
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>2 958 020</b>	<b>2 724 027</b>

(-) signifie moins

(+) signifie plus

(en milliers de dirhams)

PASSIF	30/06/2019	31/12/2018
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>42 218 517</b>	<b>38 672 841</b>
. A vue	4 845 178	4 009 934
. A terme	37 373 339	34 662 907
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>234 716 565</b>	<b>234 507 882</b>
. Comptes à vue créditeurs	151 688 204	148 095 873
. Comptes d'épargne	28 804 286	28 537 587
. Dépôts à terme	40 408 697	43 595 847
. Autres comptes créditeurs	13 815 378	14 278 574
<b>Dettes envers la clientèle sur produits participatifs</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Titres de créance émis</b>	<b>11 490 679</b>	<b>8 547 047</b>
. Titres de créance négociables	11 490 679	8 547 047
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
<b>Autres passifs</b>	<b>22 860 413</b>	<b>12 788 959</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>3 696 671</b>	<b>3 562 853</b>
<b>Provisions réglementées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>11 148 469</b>	<b>11 042 935</b>
<b>Dépôts d'investissement reçus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Écarts de réévaluation</b>	<b>420</b>	<b>420</b>
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>34 794 175</b>	<b>34 794 175</b>
<b>Capital</b>	<b>2 098 597</b>	<b>2 098 597</b>
<b>Actionnaires. Capital non versé (-)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>1 876 196</b>	<b>389</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>2 958 020</b>	<b>4 603 983</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>367 858 722</b>	<b>350 620 082</b>

**ÉTAT DES SOLDES DE GESTION AGRÉGÉ au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	30/06/2019	30/06/2018
+ Intérêts et produits assimilés	5 572 162	5 263 750
- Intérêts et charges assimilés	1 722 592	1 728 746
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>3 849 570</b>	<b>3 535 004</b>
+ Produits sur financements participatifs	-	-
- Charges sur financements participatifs	-	-
<b>MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	130 909	12 411
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	41 210	17 805
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>89 699</b>	<b>-5 394</b>
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
<b>RESULTAT DES OPERATIONS D'IJARA</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
+ Commissions perçues	913 693	847 034
- Commissions servies	193	269
<b>Marge sur commissions</b>	<b>913 500</b>	<b>846 765</b>
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	1 216 238	817 081
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-459	10 053
+ Résultat des opérations de change	270 699	397 410
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-5 113	-36 689
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>1 481 365</b>	<b>1 187 855</b>
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
+ Divers autres produits bancaires	1 306 363	1 255 486
- Diverses autres charges bancaires	577 895	540 127
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>7 062 603</b>	<b>6 279 589</b>
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	4 423	-2 231
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	23 017	53 118
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	7
- Charges générales d'exploitation	2 436 707	2 301 063
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 653 336</b>	<b>4 029 405</b>
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-391 348	-443 644
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-153 298	-19 990
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>4 108 689</b>	<b>3 565 771</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>1 330</b>	<b>4 266</b>
- Impôts sur les résultats	1 151 999	846 010
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>2 958 020</b>	<b>2 724 027</b>

**II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT**

	30/06/2019	30/06/2018
<b>+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>2 958 020</b>	<b>2 724 027</b>
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	252 226	216 815
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	2 883	11 722
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	106 300	-
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	7 306	70 600
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	7 331	37 260
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	7
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
<b>+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>3 304 792</b>	<b>2 844 711</b>
- Bénéfices distribués	-	-
<b>+ AUTOFINANCEMENT</b>	<b>3 304 792</b>	<b>2 844 711</b>

**CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE au 30 juin 2019**

	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Total	Provisions Crédits par décaissement	Provisions Crédits par signature	Total
<b>30/06/2019</b>	11 999 937	666 293	<b>12 666 230</b>	8 098 613	291 593	<b>8 390 206</b>

**TABLEAU DE PRÉSENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES au 30 juin 2019**

	1 <sup>ER</sup> Semestre 2019	ANNEE 2018	1 <sup>ER</sup> Semestre 2018
	<b>9 948 308</b>	<b>18 203 195</b>	<b>9 657 905</b>

**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

	30/06/2019	31/12/2018
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	8 506 938	16 352 932
2. (+) Récupérations sur créances amorties	5 616	55 214
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	20 207	57 683
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées (*)	-2 991 282	-6 374 634
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées		
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-2 184 481	-4 269 776
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-1 151 999	-1 874 985
<b>I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>2 204 999</b>	<b>3 946 434</b>
Variation des:		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 334 149	2 579 138
9. (±) Créances sur la clientèle	-7 196 394	-24 306 413
10. (±) Titres de transaction et de placement	-3 063 070	-6 784 323
11. (±) Autres actifs	837 446	-1 704 067
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-389 273	-276 911
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 545 675	11 240 167
14. (±) Dépôts de la clientèle	208 683	9 139 041
15. (±) Titres de créance émis	2 943 632	2 668 109
16. (±) Autres passifs	10 071 454	5 708 646
<b>II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION</b>	<b>5 624 004</b>	<b>-1 736 613</b>
<b>III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>7 829 003</b>	<b>2 209 821</b>
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	144 838	-1 496 647
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	8 799	259 296
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-256 728	-166 019
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-312 718	-824 218
21. (+) Intérêts perçus	136 252	240 619
22. (+) Dividendes perçus	1 305 118	1 609 613
<b>IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 025 561</b>	<b>-377 356</b>
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission de dettes subordonnées		-2 250 000
25. (+) Emission d'actions		2 400 000
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés	-208 524	-487 385
28. (-) Dividendes versés	-2 728 176	-2 544 090
<b>V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>-2 936 700</b>	<b>-2 881 476</b>
<b>VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)</b>	<b>5 917 864</b>	<b>-1 049 011</b>
<b>VII. TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>8 093 723</b>	<b>9 142 735</b>
<b>VIII. TRÉSORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>14 011 587</b>	<b>8 093 723</b>

(\*) : y compris les dotations nettes de provisions

**ÉTAT DES DÉROGATIONS au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

**ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

**CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2019	Total 31/12/2018
<b>COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS</b>	<b>10 185 566</b>	<b>4 590</b>	<b>668 878</b>	<b>2 765 567</b>	<b>13 624 601</b>	<b>8 101 812</b>
<b>VALEURS RECUES EN PENSION</b>						
- au jour le jour						
- à terme						
<b>PRETS DE TRÉSORERIE</b>		<b>1 600 000</b>	<b>12 689 133</b>	<b>2 322 922</b>	<b>16 612 055</b>	<b>15 376 412</b>
- au jour le jour		1 600 000			1 600 000	
- à terme			12 689 133	2 322 922	15 012 055	15 376 412
<b>PRETS FINANCIERS</b>		<b>2 033 895</b>	<b>9 499 757</b>	<b>885 133</b>	<b>12 418 785</b>	<b>12 451 371</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>		<b>1 682 627</b>	<b>588</b>	<b>985</b>	<b>1 684 200</b>	<b>1 217 448</b>
<b>INTERETS COURUS A RECEVOIR</b>		<b>19 882</b>	<b>198 973</b>	<b>3 886</b>	<b>222 741</b>	<b>183 929</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>10 185 566</b>	<b>5 340 994</b>	<b>23 057 329</b>	<b>5 978 493</b>	<b>44 562 382</b>	<b>37 330 972</b>

**CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2019	Total 31/12/2018
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
<b>CREDITS DE TRÉSORERIE</b>	<b>1 146 504</b>	<b>754 447</b>	<b>35 724 147</b>	<b>1 986 536</b>	<b>39 611 634</b>	<b>42 301 714</b>
- Comptes à vue débiteurs	38 023	754 447	12 542 180	1 566 245	14 900 895	20 041 922
- Créances commerciales sur le Maroc			4 721 037		4 721 037	4 949 304
- Crédits à l'exportation			299 027	65 483	364 510	433 800
- Autres crédits de trésorerie	1 108 481		18 161 903	354 808	19 625 192	16 876 688
<b>CREDITS A LA CONSOMMATION</b>			<b>375 343</b>	<b>11 357 731</b>	<b>11 733 074</b>	<b>11 417 637</b>
<b>CREDITS A L'EQUIPEMENT</b>			<b>25 479 943</b>	<b>1 204 121</b>	<b>66 392 799</b>	<b>64 824 388</b>
<b>CREDITS IMMOBILIERS</b>	<b>317 400</b>		<b>10 635 694</b>	<b>51 500 604</b>	<b>62 453 698</b>	<b>60 948 493</b>
<b>AUTRES CREDITS</b>	<b>4 420</b>	<b>12 497 729</b>	<b>2 170 860</b>	<b>104 642</b>	<b>14 777 651</b>	<b>7 478 250</b>
<b>CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b>	<b>10 178 860</b>				<b>10 178 860</b>	<b>10 777 337</b>
<b>INTERETS COURUS A RECEVOIR</b>	<b>788 386</b>	<b>139 114</b>	<b>695 125</b>	<b>69 017</b>	<b>1 691 642</b>	<b>1 579 887</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>		<b>11 258</b>	<b>871 133</b>	<b>3 018 934</b>	<b>3 901 325</b>	<b>4 216 582</b>
- Créances pré-douteuses			120	1 207 533	1 207 653	139
- Créances douteuses			16 524	482 245	498 769	13 190
- Créances compromises		11 258	854 489	1 329 156	2 194 903	4 203 253
<b>TOTAL</b>	<b>52 144 305</b>	<b>13 402 548</b>	<b>75 952 245</b>	<b>69 241 585</b>	<b>210 740 683</b>	<b>203 544 288</b>

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT  
PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

TITRES	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	ÉMETTEURS PUBLICS	ÉMETTEURS PRIVÉS		30/06/2019	31/12/2018
			FINANCIERS	NON FINANCIERS		
<b>TITRES CÔTÉS</b>	<b>17 259</b>	<b>-</b>	<b>15 055 287</b>	<b>117 760</b>	<b>15 190 306</b>	<b>15 089 592</b>
.Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
.Obligations	-	-	-	-	-	-
.Autres titres de créances	-	-	-	-	-	-
.Titres de propriété	17 259	-	15 055 287	117 760	15 190 306	15 089 592
. Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
<b>TITRES NON CÔTÉS</b>	<b>4 321 816</b>	<b>58 309 765</b>	<b>1 578</b>	<b>104 636</b>	<b>62 737 795</b>	<b>59 839 786</b>
. Bons du trésor et valeurs assimilées	-	57 167 204	-	-	57 167 204	53 433 193
. Obligations	1 571 731	70 590	-	98 356	1 740 677	207 025
. Autres titres de créances	2 749 414	902 138	-	-	3 651 552	5 994 143
. Titres de Propriété	671	8 098	1 578	6 280	16 627	16 626
. Certificats de Sukuks	-	161 735	-	-	161 735	188 799
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 339 075</b>	<b>58 309 765</b>	<b>15 056 865</b>	<b>222 396</b>	<b>77 928 101</b>	<b>74 929 378</b>

**VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>	<b>67 668 274</b>	<b>67 668 274</b>	-	-	-	-
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	48 656 539	48 656 539	-	-	-	-
. OBLIGATIONS	98 356	98 356	-	-	-	-
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	3 579 763	3 579 763	-	-	-	-
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	15 171 881	15 171 881	-	-	-	-
. CERTIFICATS DE SUKUKS	161 735	161 735	-	-	-	-
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>	<b>1 763 538</b>	<b>1 732 006</b>	-	<b>15 595</b>	<b>31 532</b>	<b>31 532</b>
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	54 633	54 633	-	1 690	-	-
. OBLIGATIONS	1 642 321	1 642 321	-	3 825	-	-
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	-	-	-	-	-	-
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	66 584	35 052	-	10 080	31 532	31 532
. CERTIFICATS DE SUKUKS	-	-	-	-	-	-
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>8 527 821</b>	<b>8 527 821</b>	-	-	-	-
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	8 456 032	8 456 032	-	-	-	-
. OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	71 789	71 789	-	-	-	-
. CERTIFICATS DE SUKUKS	-	-	-	-	-	-

**DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

ACTIF	MONTANT AU 30/06/2019	MONTANT AU 31/12/2018
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES</b>	<b>53 249</b>	<b>50 814</b>
<b>OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES</b>		
<b>DEBITEURS DIVERS</b>	<b>1 337 208</b>	<b>395 930</b>
Sommes dues par l'État	453 923	257 768
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel		
Comptes clients de prestations non bancaires	56	71
Divers autres débiteurs	883 229	138 091
<b>VALEURS ET EMPLOIS DIVERS</b>	<b>2 545</b>	<b>1 680</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>3 124 272</b>	<b>4 907 887</b>
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	2 194	19 792
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	192 461	190 370
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	134 928	343 805
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	2 305 113	1 473 457
Autres comptes de régularisation	489 576	2 880 463
<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES</b>	<b>131 541</b>	<b>129 950</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 648 815</b>	<b>5 486 261</b>

**CRÉANCES SUBORDONNÉES au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

CRÉANCES	Montant				Dont Entreprises liées et Apparentées	
	30/06/2019		31/12/2018		30/06/2019	31/12/2018
	Brut 1	Prov. 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
<b>TOTAL</b>						

N E A N T

**IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE**

au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
<b>IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</b>	<b>1 145 882</b>	<b>428 982</b>		<b>1 574 864</b>	<b>39 709</b>	<b>513 587</b>			<b>1 061 277</b>
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
<b>CRÉDIT-BAIL MOBILIER</b>	<b>1 118 744</b>	<b>396 464</b>		<b>1 515 208</b>	<b>39 709</b>	<b>491 651</b>			<b>1 023 557</b>
- Crédit-bail mobilier en cours	386			386					386
- Crédit-bail mobilier loué	1 118 358	396 464		1 514 822	39 709	491 651			1 023 171
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
<b>CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER</b>	<b>25 647</b>			<b>25 647</b>		<b>21 936</b>			<b>3 711</b>
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
<b>LOYERS COURUS A RECEVOIR</b>									
<b>LOYERS RESTRUCTURES</b>									
LOYERS IMPAYES	1 491	32 518		34 009					34 009
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>									
<b>IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE</b>									
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES									
LOYERS EN SOUFFRANCE									
<b>TOTAL</b>	<b>1 145 882</b>	<b>428 982</b>		<b>1 574 864</b>	<b>39 709</b>	<b>513 587</b>			<b>1 061 277</b>

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>3 798 032</b>	<b>169 907</b>	-	<b>3 967 939</b>	<b>1 676 728</b>	<b>95 251</b>	-	<b>1 771 979</b>	<b>2 195 960</b>
. Droit au bail	313 521	3 150		316 671	-	-	-	-	316 671
. Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	3 484 511	166 757		3 651 268	1 676 728	95 251	-	1 771 979	1 879 289
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>8 557 464</b>	<b>142 811</b>	<b>4 408</b>	<b>8 695 866</b>	<b>4 822 089</b>	<b>156 975</b>	<b>2 940</b>	<b>4 976 123</b>	<b>3 719 741</b>
- <b>Immeubles d'exploitation</b>	<b>2 124 560</b>	<b>16 975</b>	<b>4 362</b>	<b>2 137 173</b>	<b>970 355</b>	<b>25 651</b>	<b>2 893</b>	<b>993 112</b>	<b>1 144 060</b>
. Terrain d'exploitation	581 947	-	921	581 026	-	-	-	-	581 026
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 490 073	16 975	280	1 506 768	921 683	25 308	163	946 827	559 941
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	52 540	-	3 161	49 379	48 672	344	2 730	46 286	3 093
- <b>Mobilier et matériel d'exploitation</b>	<b>2 322 026</b>	<b>60 203</b>	-	<b>2 382 230</b>	<b>1 912 452</b>	<b>52 596</b>	-	<b>1 965 047</b>	<b>417 182</b>
. Mobilier de bureau d'exploitation	459 248	6 650		465 898	404 143	7 100	-	411 243	54 655
. Matériel de bureau d'exploitation	934 773	23 713		958 486	793 832	17 808	-	811 640	146 846
. Matériel Informatique	919 886	29 840		949 726	706 677	27 629	-	734 305	215 421
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	8 119	-		8 119	7 800	59	-	7 859	260
. Autres matériels d'exploitation	-	-		-	-	-	-	-	-
- <b>Autres immobilisations corporelles d'exploitation</b>	<b>1 977 845</b>	<b>62 581</b>	<b>28</b>	<b>2 040 398</b>	<b>1 571 613</b>	<b>57 334</b>	<b>28</b>	<b>1 628 919</b>	<b>411 479</b>
- <b>Immobilisations corporelles hors exploitation</b>	<b>2 133 032</b>	<b>3 051</b>	<b>19</b>	<b>2 136 065</b>	<b>367 669</b>	<b>21 394</b>	<b>19</b>	<b>389 045</b>	<b>1 747 020</b>
. Terrains hors exploitation	841 882	-		841 882	-	-	-	-	841 882
. Immeubles hors exploitation	1 061 907	-		1 061 907	232 461	17 014	-	249 475	812 432
. Mobiliers et matériel hors exploitation	69 217	250		69 467	48 665	64	-	48 729	20 738
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	160 026	2 801	19	162 809	86 543	4 317	19	90 841	71 968
<b>TOTAL</b>	<b>12 355 496</b>	<b>312 718</b>	<b>4 408</b>	<b>12 663 805</b>	<b>6 498 817</b>	<b>252 226</b>	<b>2 940</b>	<b>6 748 102</b>	<b>5 915 701</b>

**PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
	<b>IMMOBILIERS</b>	<b>4 621</b>	<b>3 152</b>	<b>1 469</b>	<b>8 800</b>	<b>7 331</b>	
	TERRAINS	921	-	921			
	IMMEUBLES	3 441	2 893	548			
	FRAIS D'ACQUISITION	212	212	-			
	AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS ET INSTALLATIONS	47	47	-			
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 621</b>	<b>3 152</b>	<b>1 469</b>	<b>8 800</b>	<b>7 331</b>	-

**DÉTAIL DES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
<b>A - Participations dans les entreprises liées</b>				<b>18 453 195</b>	<b>18 262 857</b>				<b>1 260 502</b>
ATTIJARIWAFABANK EGYPT	Banque	995 129 KEGP	60,00%	3 244 162	3 244 162	31/12/2018	4 613 437 KEGP	689 027 KEGP	
ATTIJARI TCHAD	Banque	10 000 000 KFCFA	100,00%	166 280	166 280				
BANK ASSAFA	Banque	600 000	100,00%	600 000	600 000	31/12/2018	184 191	-106 968	
BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI "BIM SA"	Banque	20 011 480 KFCFA	66,30%	829 212	829 212	31/12/2018	32 401 000 KFCFA	505 000 KFCFA	
CREDIT DU SENEGAL	Banque	10 000 000 KFCFA	95,00%	292 488	292 488	31/12/2018	23 614 000 KFCFA	3 512 000 KFCFA	24 794
CREDIT DU CONGO	Banque	10 476 730 KFCFA	91,00%	608 734	608 734	30/06/2017	19 856 475 KFCFA	3 240 139 KFCFA	75 423
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE "CBAO"	Banque	11 450 000 KFCFA	4,90%	35 979	35 979	30/06/2017	83 258 992 KFCFA	8 604 616 KFCFA	13 029
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE "SIB"	Banque	10 000 000 KFCFA	51,00%	648 084	648 084	30/06/2017	60 131 658 KFCFA	10 175 488 KFCFA	105 846
SOCIETE CAMEROUNAISE DE BANQUE "SCB"	Banque	10 540 000 KFCFA	51,00%	379 110	379 110	31/12/2017	51 228 000 KFCFA	10 783 000 KFCFA	32 571
SOCIETE BIA TOGO	Banque	10 000 000 KFCFA	55,00%	153 301	153 301	30/06/2018	10 515 000 KFCFA	186 000 KFCFA	
SUCCURSALE DE BRUXELLES EX BCM	Banque	558 KEURO	100,00%	57 588	57 588	30/06/2017	1 632 KEURO		
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	Banque	10 000 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842	30/06/2017	29 863 236 KFCFA	5 759 270 KFCFA	87 695
ATTIJARI FINANCES CORPORATION	Banque d'affaires	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/2018	38 072	26 171	12 000
ATTIJARIWAFABANK MIDDLE EAST LIMITED	Banque d'affaires	1 000	100,00%	8 194	8 194				
WAFACAMBIO	Etablissement de crédit		100,00%	963	963				
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK "AIB"	Banque offshore	2 400 KEURO	100,00%	92 442	92 442	31/12/2018	24 398 KEURO	2 666 KEURO	26 149
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER	Banque offshore		100,00%	5 842	5 842				
ANDALUCARTAGE	Holding	308 162 KEURO	100,00%	3 937 574	3 937 574	31/12/2018	358 494 KEURO	16 996 KEURO	168 882
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATION	Holding	10 010 KEURO	100,00%	113 120	113 120	30/09/2018	9 843 KEURO	-14 KEURO	
ATTIJARI AFRICA HOLDING	Holding	300	100,00%	300	300	31/12/2018	284	-16	
ATTIJARI IVOIRE SA	Holding	32 450 KEURO	66,67%	236 891	236 891	30/09/2018	35 900 KEURO	3 450 KEURO	
ATTIJARIWAFABANK EURO FINANCES	Holding	48 600 KEURO	100,00%	502 621	502 621	31/12/2018	48 137 KEURO	-61 KEURO	
BCM CORPORATION	Holding	200 000	100,00%	200 000	200 000	31/12/2018	241 233	23 058	25 000
CAFIN	Holding	1 122 000 KFCFA	100,00%	257 508	257 508	31/12/2018	6 426 160 KFCFA	1 624 261 KFCFA	24 941
KASOVI	Holding	50 KUSD	100,00%	1 519 737	1 519 737	31/12/2018	38 002 KUSD	10 067 KUSD	
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A. "OGM"	Holding	950 490	50,00%	1 638 145	1 638 145	30/06/2018	1 386 278	329 854	130 000
WAFU INVESTISSEMENT	Holding de promotion des investissements	1 787	100,00%	46	46	31/12/2018	1 114	-42	
ATTIJARI ASSET MANAGEMENT AAM SA (Sénégal)	Gestion d'actif	1 200 000 FCFA	70,00%	13 889	13 889				
ATTIJARI SECURITISES CENTRAL AFRICA (ASCA)	Gestion d'actif	1 312 000 FCFA	70,00%	15 351	15 351				
SOMACOVAM	Gestion d'actif	5 000	100,00%	30 000	-	31/12/2018	-5 594	-3 857	
WAFU GESTION	Gestion d'actif	4 900	66,00%	236 369	236 369	31/12/2018	145 864	78 177	51 582
ATTIJARI INVEST.	Gestion d'actif	5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/2018	58 298	1 401	
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	Capital risque	10 320	100,00%	10 320	-	31/12/2018	-51 360	168	
CASA MADRID DEVELOPEMENT	Capital développement	10 000	50,00%	5 000	5 000	31/12/2018	10 305	-49	
WAFU BOURSE	Intermédiation boursière	20 000	100,00%	40 223	40 223	31/12/2018	42 904	814	
ATTIJARI TITRISATION	Titrisation	11 400	100,00%	11 700	9 940	31/12/2018	9 940	7 074	
FT MIFTAH	Fonds de titrisation	50 100	100,00%	50 100	50 100				
WAFU TRUST	Conseil et Ingénierie financière	1 500	100,00%	1 500	735	31/12/2018	735	-135	
WAFASALAF	Crédit à la consommation	113 180	50,91%	634 783	634 783	31/12/2018	1 739 962	315 340	152 727
WAFU LLD	Location Longue durée de véhicules automobiles	20 000	100,00%	20 000	20 000	31/12/2018	38 397	13 336	10 000
WAFABAIL	Crédit-bail	150 000	57,83%	97 886	97 886	31/12/2018	386 748	141 036	34 862
DAR ASSAFAA LITAMWIL	Société de financement	50 000	100,00%	50 510	50 510	31/12/2018	79 693	7 328	
ATTIJARI GLOBAL RESEARCH	Services financiers	1 000	100,00%	1 000	1 000				
ATTIJARI OPERATIONS AFRICA	Société de services	1 000	100,00%	1 000	693	31/12/2018	693	-52	
ATTIJARI AFRICA	Société de services	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/2018	20 238	707	
ATTIJARI CIB AFRICA	Société de services	2 000	100,00%	2 000	1 587	31/12/2018	1 588	-81	
ATTIJARI IT AFRICA	Société de services	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/2018	8 104	386	
MEDI TRADE	Trading	1 200	20,00%	240	139	31/12/2018	693	-3	
WAFU COURTAGE	Courtage	1 000	100,00%	2 397	2 397	31/12/2018	73 929	42 099	40 000
WAFACASH	Monétique	35 050	100,00%	324 074	324 074	31/12/2018	386 748	141 036	140 000
ATTIJARI PAYMENT PROCESSING	Monétique	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/2018	8 889	2 788	
DINERS CLUB DU MAROC	Gestion de cartes de paiement	1 500	100,00%	1 675	71	31/12/2018	71	-274	
STIE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	Informatique	300	100,00%	100	94	31/12/2018	94	-19	
WAFU SYSTEMES DATA	Informatique	1 500	100,00%	1 500	1 118	28/02/2018	1 118	-	
AGENA MAGHREB	Vente matériel informatique	11 000	74,96%	33	-	31/12/2018	-7 005	-56	
WAFU COMMUNICATION	Communication	3 000	85,00%	2 600	-	18/05/2018	-1 994	-1 629	
WAFU SYSTEMES CONSULTING	Conseil en systèmes informatiques	5 000	99,88%	4 994	4 994	28/02/2018	6 045	-	
WAFU SYSTEMES FINANCES	Ingénierie Informatique	2 000	100,00%	2 066	827	28/02/2018	827	-	
WAFU FONCIERE	Gestion immobilière	2 000	100,00%	3 700	1 742	31/12/2018	1 742	-281	
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHREBIA	Société Immobilière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/2018	17 664	8 475	
ATTIJARI RECOUVREMENT	Société Immobilière	3 350	100,00%	11 863	4 450	31/12/2018	4 450	-30	
AYK	Société Immobilière	100	100,00%	100	-	29/09/2018	-1 034	-13	
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	Société Immobilière	50 000	100,00%	51 449	25 411	31/12/2018	25 411	-4 269	
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR "SIBP"	Société Immobilière	300	50,00%	25	25	31/12/2018	764	-287	
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	Société Immobilière	15 000	100,00%	15 531	4 385	31/12/2018	4 385	-2 090	
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	Société Immobilière	300	100,00%	5 266	2 442	31/12/2018	2 442	-219	
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	Société Immobilière	300	100,00%	299	299	29/09/2018	371	-10	
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	Société Immobilière	300	100,00%	2 685	-	31/12/2018	-338	-820	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société Immobilière	3 906 000 KFCFA	100,00%	66 761	66 761	31/12/2016	3 796 158 KFCFA	-33 822 KFCFA	
ATTIJARI IMMOBILIER	Immobilier	50 000	99,99%	71 686	71 686	31/12/2018	63 739	176	
AL MIFTAH	Immobilier	100	100,00%	244	-	31/12/2018	-3 887	-488	
CAPRI	Immobilier	25 000	100,00%	88 400	-	31/12/2018	-17 631	-22 367	
WAFU IMMOBILIER	Immobilier	50 000	100,00%	164 364	164 364	31/12/2018	162 532	105 619	105 000
ATTIJARI PROTECTION	Sécurité	4 000	83,75%	3 350	3 350	31/12/2018	4 184	-3	
<b>B - Autres titres de participation</b>				<b>635 406</b>	<b>500 400</b>				<b>35 657</b>
ATTIJARIWAFABANK	Banque	2 098 597		623	623				
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	Banque	198 741		2 583	-				
BANQUE MAGHREBINE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE EXTERIEUR "BMICE"	Banque	500.000\$	1,20%	63 846	63 846				
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	Groupement professionnel des Banques	19 005	20,00%	3 801	3 801				
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	-		32 628	32 628				
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	27,82%	10 938	8 236	31/12/2018	29 608	-1 156	
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	Fonds d'investissement	54 600	18,26%	9 970	7 800	31/12/2018	42 714	1 812	
H PARTNERS	Fonds d'investissement	1 400 010	7,14%	100 000	39 432	31/12/2018	810 867	-71 284	
MAROC NUMERIQUE FUND	Fond d'investissement	75 000	20,00%	22 843	7 654	31/12/2018	38 272	-1 274	
ALTERNED MAGHREB EUR	Fond d'investissement	-	7,94%	5 247	-	31/12/2017	432	-	
3 P FUND	Fonds d'investissement	270 020	5,00%	13 500	9 556	31/12/2018	191 130	-4 726	
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	Prise de participations	218 310	3,25%	13 000	8 061	31/12/2018	248 039	459	
FONDS ATTIJARI AFRICA FUNDS MULTI ASSETS	Gestion d'actif	31 KEURO		346	346				
EUROCHEQUES MAROC	Services financiers	1 500		364	364				
MOROCCAN FINANCIAL BOARD	Services financiers	400 000	12,50%	20 000	20 000	31/12/2017	398 839	13 278	
TECHNOLOPARK COMPANY "MITC"	Prestation de service	-		8 150	7 784				
SALIMA HOLDING	Holding	150 000	13,33%	16 600	14 614				
MAROCLEAR	Dépositaire des Valeurs Mobilières	20 000	6,58%	1 342	1 342				
EXP SERVICES MAROC S.A.	Services de centralisation des risques	20 000	3,00%	600	600				
INTER MUTUELLES ASSISTANCE	Assurance	-		894	894				
SMAEX	Assurance	37 450	11,42%	4 278	4 278				
WAFU IMA ASSISTANCE	Assurance et réassurance	50 000	32,50%	15 356	15 356	31/12/2018	130 342	29 857	
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Monétique	98 200	22,40%	22 000	22 000				15 000
SOCIETE INTERBANK	Gestion de cartes bancaires	11 500	16,00%	1 840	1 840				
SGFG SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS BANCAIRES	Gestion du Fonds Collectif de Garantie des dépôts bancaires	1 000		59	59				
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	Sidérurgie	3 415 000	2,72%	62 942	62 942	30/06/2016	3 665 056	126 891	
SONASID	Sidérurgie	390 000	0,27%	28 391	2 765	31/12/2018	1 326 672	49 748	
BOUZHNIKA MARINA	Promotion Immobilière	-		500	-				
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER "SAPINO"									

**Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	30/06/2019	31/12/2018
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
<b>COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS</b>		<b>1 678</b>	<b>894 839</b>	<b>2 751 240</b>	<b>3 647 757</b>	<b>1 070 997</b>
<b>VALEURS DONNEES EN PENSION</b>	<b>31 830 246</b>		<b>34 984</b>		<b>31 865 230</b>	<b>28 762 159</b>
- au jour le jour			34 984		34 984	731 440
- à terme	31 830 246				31 830 246	28 030 719
<b>EMPRUNTS DE TRESORERIE</b>	<b>900 000</b>	<b>1 114 447</b>	<b>1 965 828</b>	<b>1 739 118</b>	<b>5 719 393</b>	<b>8 615 701</b>
- au jour le jour		834 447	327 835		1 162 282	2 207 319
- à terme	900 000	280 000	1 637 993	1 739 118	4 557 111	6 408 382
<b>EMPRUNTS FINANCIERS</b>	<b>1 992</b>			<b>885 215</b>	<b>887 207</b>	<b>2 075</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>34 327</b>	<b>39 681</b>			<b>74 008</b>	<b>194 589</b>
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>					<b>24 922</b>	<b>27 320</b>
<b>TOTAL</b>	<b>32 766 565</b>	<b>1 155 806</b>	<b>2 895 651</b>	<b>5 375 573</b>	<b>42 218 517</b>	<b>38 672 841</b>

**Dépôts de la clientèle au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2019	Total 31/12/2018
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CRÉDITEURS	1 442 914	2 536 456	32 832 352	114 313 578	151 125 300	146 964 895
COMPTES D'EPARGNE				28 670 342	28 670 342	28 407 065
DÉPÔTS À TERME	461 500	4 030 819	11 239 018	22 267 613	37 998 950	41 059 814
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	2 142 766	3 337 530	8 184 702	2 551 633	16 216 631	17 440 488
INTÉRÊTS COURUS À PAYER					705 342	635 620
<b>TOTAL</b>	<b>4 047 180</b>	<b>9 904 805</b>	<b>52 256 072</b>	<b>167 803 166</b>	<b>234 716 565</b>	<b>234 507 882</b>

**Titres de créance émis au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

NATURE TITRES	Date de jouissance	Date d'échéance	Caractéristiques			Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
			Valeur Nominale Unitaire	Taux	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
CERTICATS DE DEPOTS	23/10/2015	23/10/2020	100 000	3,61%	IN FINE	250 000			
CERTICATS DE DEPOTS	20/01/2016	20/01/2021	100 000	3,58%	IN FINE	200 000			
CERTICATS DE DEPOTS	05/02/2016	05/02/2021	100 000	3,43%	IN FINE	200 000			
CERTICATS DE DEPOTS	02/02/2018	02/02/2023	100 000	4,00%	IN FINE	300 000			
CERTICATS DE DEPOTS	13/02/2018	13/02/2020	100 000	2,86%	IN FINE	500 000			
CERTICATS DE DEPOTS	13/06/2018	13/06/2023	100 000	3,30%	IN FINE	400 000			
CERTICATS DE DEPOTS	20/07/2018	19/07/2019	100 000	2,64%	IN FINE	1 573 000			
CERTICATS DE DEPOTS	24/07/2018	24/07/2020	100 000	2,90%	IN FINE	800 000			
CERTICATS DE DEPOTS	31/08/2018	31/08/2020	100 000	2,89%	IN FINE	800 000			
CERTICATS DE DEPOTS	14/12/2018	14/12/2023	100 000	3,40%	IN FINE	500 000			
CERTICATS DE DEPOTS	25/01/2019	25/01/2021	100 000	2,94%	IN FINE	800 000			
CERTICATS DE DEPOTS	25/01/2019	25/01/2022	100 000	3,08%	IN FINE	700 000			
CERTICATS DE DEPOTS	18/03/2019	18/03/2022	100 000	2,94%	IN FINE	300 000			
CERTICATS DE DEPOTS	28/03/2019	28/03/2023	100 000	3,06%	IN FINE	450 000			
CERTICATS DE DEPOTS	29/03/2019	29/03/2022	100 000	2,94%	IN FINE	240 000			
CERTICATS DE DEPOTS	29/03/2019	29/03/2023	100 000	3,05%	IN FINE	210 000			
CERTICATS DE DEPOTS	18/04/2019	16/04/2020	100 000	2,61%	IN FINE	500 000			
CERTICATS DE DEPOTS	18/04/2019	17/10/2019	100 000	2,55%	IN FINE	720 000			
CERTICATS DE DEPOTS	18/04/2019	18/04/2022	100 000	2,90%	IN FINE	200 000			
CERTICATS DE DEPOTS	18/04/2019	18/04/2023	100 000	3,03%	IN FINE	200 000			
CERTICATS DE DEPOTS	13/06/2019	11/06/2021	100 000	2,69%	IN FINE	500 000			
CERTICATS DE DEPOTS	20/06/2019	20/06/2022	100 000	2,74%	IN FINE	500 000			
CERTICATS DE DEPOTS	20/06/2019	20/06/2023	100 000	2,86%	IN FINE	500 000			
<b>TOTAL</b>						<b>11 343 000</b>			

**Détail des autres passifs au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

PASSIF	MONTANT AU 30/06/2019	MONTANT AU 31/12/2018
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS</b>	<b>248 403</b>	<b>274 658</b>
<b>OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES</b>	<b>15 000 839</b>	<b>7 871 282</b>
<b>CRÉDITEURS DIVERS</b>	<b>5 734 594</b>	<b>3 405 178</b>
Sommes dues à l'Etat	1 627 228	1 065 002
Sommes dues aux organismes de prévoyance	105 189	81 021
Sommes diverses dues au personnel	378 221	425 573
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	2 733 256	5 080
Fournisseurs de biens et services	868 492	1 807 544
Divers autres créditeurs	22 208	20 958
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>1 876 577</b>	<b>1 237 841</b>
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	84 425	9 475
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc		
Charges à payer et produits constatés d'avance	843 393	733 511
Autres comptes de régularisation	948 759	494 855
<b>TOTAL</b>	<b>22 860 413</b>	<b>12 788 959</b>

**Provisions au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

PROVISIONS	Encours 31/12/2018	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2019
<b>PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR:</b>	<b>8 119 871</b>	<b>542 568</b>	<b>169 804</b>	<b>-49</b>	<b>8 492 586</b>
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés		-	-		-
Créances sur la clientèle	7 721 934	539 141	162 413	-49	8 098 613
Titres de placement	31 073	544	85		31 532
Titres de participation et emplois assimilés	350 487	2 883	7 306		346 064
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	16 377				16 377
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>3 562 853</b>	<b>218 042</b>	<b>84 199</b>	<b>-25</b>	<b>3 696 671</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	311 072	2 503	21 957	-25	291 593
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux	2 208 439	106 300			2 314 739
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	155 394	33 550	21 595		167 349
Provisions pour autres risques et charges	887 948	75 689	40 647		922 990
Provisions réglementées					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 682 724</b>	<b>760 610</b>	<b>254 003</b>	<b>-74</b>	<b>12 189 257</b>

**Subventions fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

	OBJET ECONOMIQUE	MONTANT GLOBAL	MONTANT A FIN DÉCEMBRE 2018	UTILISATION JUIN 2019	MONTANT A FIN JUIN 2019
SUBVENTIONS					
FONDS PUBLICS AFFECTES					
FONDS SPECIAUX DE GARANTIE					
<b>TOTAL</b>				NÉANT	

**Dettes subordonnées au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant 2018 (en contrevaaleur KDH)	Montant 06/2019 (en contrevaaleur KDH)	Montant 2018 (en contrevaaleur KDH)	Montant 06/2019 (en contrevaaleur KDH)
MAD			4,13%	7 ANS		257 500				
MAD			2,81%	7 ANS		1 250 000				
MAD			3,44%	7 ANS		250 000				
MAD			3,69%	7 ANS		325 000				
MAD			2,66%	7 ANS		240 800				
MAD			3,34%	7 ANS		1 200				
MAD			2,81%	7 ANS		896 500				
MAD			3,63%	7 ANS		603 500				
MAD			3,57%	7 ANS		1 110 000				
MAD			3,29%	7 ANS		154 300				
MAD			2,92%	7 ANS		925 000				
MAD			3,32%	7 ANS		390 000				
MAD			4,75%	10 ANS		880 000				
MAD			4,52%	10 ANS		588 200				
MAD			3,74%	10 ANS		758 000				
MAD			3,80%	10 ANS		320 000				
MAD			3,96%	Perpétuelle		450 000				
MAD			5,73%	Perpétuelle		50 000				
MAD			4,79%	Perpétuelle		400 000				
MAD			5,98%	Perpétuelle		100 000				
MAD			4,60%	Perpétuelle		849 000				
MAD			5,48%	Perpétuelle		151 000				
<b>TOTAL</b>						<b>10 950 000</b>				

(1) cours BAM au 30/06/2019 - (2) éventuellement indéterminée - (3) se référer au contrat de dettes subordonnées

**Capitaux propres au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2018	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2019
<b>Ecarts de réévaluation</b>	<b>420</b>			<b>420</b>
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>34 794 175</b>	-	-	<b>34 794 175</b>
Réserve légale	203 527	-	-	203 527
Autres réserves	24 137 480			24 137 480
Primes d'émission, de fusion et d'apport	10 453 168			10 453 168
<b>Capital</b>	<b>2 098 597</b>	-	-	<b>2 098 597</b>
Capital appelé	2 098 597			2 098 597
Capital non appelé				
Ecarts de réévaluation				
Fonds de dotations				
<b>Actionnaires. Capital non versé</b>				
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>389</b>	<b>1 875 807</b>		<b>1 876 196</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>				
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>4 603 983</b>	<b>-4 603 983</b>		<b>2 958 020</b>
<b>TOTAL</b>	<b>41 497 564</b>	<b>-2 728 176</b>		<b>41 727 408</b>

**Engagements de financement et de garantie au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS	30/06/2019	31/12/2018
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES</b>	<b>130 585 615</b>	<b>121 745 754</b>
<b>Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>3 045 257</b>	<b>1 837 664</b>
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer	532	532
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	3 044 725	1 837 132
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	<b>65 878 917</b>	<b>56 207 850</b>
Crédits documentaires import	16 239 675	15 332 405
Acceptations ou engagements de payer	2 806 049	
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	46 833 193	40 875 445
<b>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>10 621 704</b>	<b>13 662 949</b>
Crédits documentaires export confirmés	260 447	81 062
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits données	335 743	1 979 711
Autres cautions, avals et garanties donnés	10 025 514	11 602 176
Engagements en souffrance		
<b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>	<b>51 039 737</b>	<b>50 037 291</b>
Garanties de crédits données	9 330 253	8 309 072
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	21 431 793	20 670 289
Autres cautions et garanties données	19 611 398	20 362 956
Engagements en souffrance	666 293	694 974
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS</b>	<b>16 739 037</b>	<b>19 187 978</b>
<b>Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
<b>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>16 228 221</b>	<b>18 730 675</b>
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	16 228 221	18 730 675
<b>Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers</b>	<b>510 816</b>	<b>457 303</b>
Garanties de crédits	510 816	457 303
Autres garanties reçues		

**Engagements sur titres au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

	Montant
<b>Engagements donnés</b>	<b>1 894 343</b>
Titres achetés à réméré	
Autres titres à livrer	1 894 343
<b>Engagements reçus</b>	<b>145 392</b>
Titres vendus à réméré	
Autres titres à recevoir	145 392

## Opérations de change à terme et engagements sur produits dérivés au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2019	31/12/2018
<b>Opérations de change à terme</b>	<b>78 251 639</b>	<b>58 899 568</b>		
Devises à recevoir	31 814 854	22 616 285		
Dirhams à livrer	6 474 420	6 201 179		
Devises à livrer	32 533 986	23 172 997		
Dirhams à recevoir	7 428 379	6 909 107		
Dont swaps financiers de devises				
<b>Engagements sur produits dérivés</b>	<b>30 774 354</b>	<b>37 715 098</b>		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	6 019 900	2 777 271		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	18 574 337	17 276 255		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	6 180 117	17 661 572		

## Valeurs et sûretés reçues et données en garantie au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts	Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Autres titres							
Hypothèques		N/D					
Autres valeurs et sûretés réelles							
<b>TOTAL</b>				<b>31 480 246</b>			

## Ventilation des emplois et des ressources suivant la durée résiduelle au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

	D ≤ 1mois	1mois < D ≤ 3mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
<b>ACTIF</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	9 655 011	3 318 589	10 665 350	13 956 738	6 966 694	44 562 382
Créances sur la clientèle	15 756 003	16 638 222	42 164 145	75 680 841	50 221 999	200 461 210
Créances acquises par affacturage	147 635	295 271	1 328 719	5 521 030	2 986 818	10 279 473
Titres de placement	5 905	11 620	33 126	119 125	1 562 228	1 732 004
Titres d'investissement		155 645	89 834	4 060 696	4 301 236	8 607 411
<b>TOTAL</b>	<b>25 564 554</b>	<b>20 419 347</b>	<b>54 281 174</b>	<b>99 338 430</b>	<b>66 038 975</b>	<b>265 642 480</b>
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	37 478 536	2 178 604	2 231 158	330 219		42 218 517
Dettes envers la clientèle	33 381 193	12 530 400	36 640 207	32 062 300	120 102 465	234 716 565
Titres de créance émis	1 593 480		1 742 393	8 154 806		11 490 679
Emprunts subordonnés				2 192 838	8 955 631	11 148 469
<b>TOTAL</b>	<b>72 453 209</b>	<b>14 709 004</b>	<b>40 613 758</b>	<b>42 740 163</b>	<b>129 058 096</b>	<b>299 574 230</b>

- Les créances et les dettes à vue sont ventilées selon les lois et conventions d'écoulement adoptées par la banque.

## Ventilation du total de l'actif, du passif et de l'hors bilan en monnaies étrangères au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

BILAN	30/06/2019	31/12/2018
<b>ACTIF :</b>	<b>34 774 843</b>	<b>34 018 914</b>
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	176 808	191 935
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 667 245	7 265 310
Créances sur la clientèle	5 564 170	5 518 276
Titres de transaction et de placement et d'investissement	7 169 293	6 375 538
Autres actifs	182 023	651 923
Titres de participation et emplois assimilés	14 015 304	14 015 932
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
<b>PASSIF :</b>	<b>16 297 504</b>	<b>13 631 000</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 286 686	5 996 525
Dépôts de la clientèle	8 777 582	7 449 214
Titres de créance émis		
Autres passifs	233 236	185 261
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Capital et réserves		
Provisions		
Report à nouveau		
Résultat net		
<b>HORS BILAN :</b>	<b>52 239 433</b>	<b>57 151 796</b>
Engagements donnés	37 980 200	40 470 682
Engagements reçus	14 259 233	16 681 114

## Commissions sur prestations de service au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

COMMISSIONS	30/06/2019	30/06/2018
Commissions sur fonctionnement de comptes	112 424	117 671
Commissions sur moyens de paiement	373 252	345 447
Commissions sur opérations sur titres	26 628	19 107
Commissions sur titres en gestion et en dépôt	41 057	43 521
Commissions sur prestations de service sur crédit	70 112	62 780
Commissions sur ventes de produits d'assurance	66 392	66 631
Commissions sur autres prestations de service	223 051	191 616
<b>TOTAL</b>	<b>912 916</b>	<b>846 773</b>

## Charges générales d'exploitation au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

CHARGES	30/06/2019	30/06/2018
Charge de personnel	1 136 362	1 068 509
Impôts et taxes	63 322	63 570
Charges externes	953 690	933 759
Autres charges générales d'exploitation	31 107	18 410
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	252 226	216 815
<b>TOTAL</b>	<b>2 436 707</b>	<b>2 301 063</b>

## Concentration des risques sur un même bénéficiaire au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

NOMBRE DE BENEFICIAIRE	TOTAL ENGAGEMENT
20	61 108 391

## Marge d'intérêts au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

	30/06/2019	30/06/2018
<b>Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle</b>	<b>4 925 096</b>	<b>4 648 588</b>
dont : Intérêts	4 793 360	4 522 800
Commissions sur engagements	131 736	125 788
<b>Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit</b>	<b>507 253</b>	<b>490 902</b>
dont : Intérêts	479 029	456 383
Commissions sur engagements	28 224	34 519
<b>Intérêts et produits assimilés sur titres de créance</b>	<b>139 813</b>	<b>124 260</b>
<b>INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES</b>	<b>5 572 162</b>	<b>5 263 750</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 123 629	1 249 848
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	461 067	390 613
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance	137 896	88 285
<b>INTERETS ET CHARGES ASSIMILES</b>	<b>1 722 592</b>	<b>1 728 746</b>
<b>MARGE D'INTERETS</b>	<b>3 849 570</b>	<b>3 535 004</b>

## Résultat des opérations de marché au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

PRODUITS ET CHARGES	30/06/2019	30/06/2018
+ Gains sur les titres de transaction	1 341 029	4 775 797
- Pertes sur les titres de transaction	124 791	3 958 716
<b>Résultat des opérations sur titres de transaction</b>	<b>1 216 238</b>	<b>817 081</b>
+ Plus value de cession sur titres de placement		
- Reprise de provisions sur dépréciation des titres de placement	85	11 207
- Moins value de cession sur titres de placement		
- Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	544	1 154
<b>Résultat des opérations sur titres de placement</b>	<b>-459</b>	<b>10 053</b>
+ Gains sur opérations de change virement	450 595	1 465 257
+ Gains sur opérations de change billets	51 025	42 027
- Pertes sur opérations de change virement	213 521	1 104 542
- Pertes sur opérations de change billets	17 400	5 332
<b>Résultat des opérations de change</b>	<b>270 699</b>	<b>397 410</b>
+ Gains sur les produits dérivés de taux d'intérêt	52 826	33 022
+ Gains sur les produits dérivés de cours de change	28 196	24 983
+ Gains sur les produits dérivés d'autres instruments	101 425	178 991
- Pertes sur les produits dérivés de taux d'intérêt	42 992	2 915
- Pertes sur les produits dérivés de cours de change		64 829
- Pertes sur les produits dérivés d'autres instruments	144 568	205 941
<b>Résultat des opérations sur les produits dérivés</b>	<b>-5 113</b>	<b>-36 689</b>

## Produits sur titres de propriété au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

CATEGORIE DES TITRES	30/06/2019	30/06/2018
Titres de placement	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	1 305 118	1 253 336
<b>TOTAL</b>	<b>1 305 118</b>	<b>1 253 336</b>

**Autres produits et charges au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	30/06/2019	30/06/2018
Autres produits bancaires	2 027 203	2 281 635
Autres charges bancaires	1 121 904	1 631 765
<b>TOTAL</b>	<b>905 299</b>	<b>649 870</b>
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	30/06/2019	30/06/2018
Produits d'exploitation non bancaire	23 017	53 118
Charges d'exploitation non bancaire	-	7
<b>TOTAL</b>	<b>23 017</b>	<b>53 111</b>
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	799 758	806 128
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	259 534	340 262
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	30/06/2019	30/06/2018
Produits non courants	4 521	7 830
Charges non courantes	3 191	3 564

**Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

INTITULES	Montant	Montant
<b>I - RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>2 958 020</b>	
. Bénéfice net	2 958 020	
. Perte nette		
<b>II - REINTEGRATIONS FISCALES</b>	<b>1 308 295</b>	
1- Courantes	1 308 295	
- Impôt sur les sociétés	1 151 999	
- Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par les provisions	12 843	
- Dotations aux provisions pour risques généraux	106 300	
- Dotations pour pensions de retraite et obligations similaires	33 550	
- Charges exceptionnelles non déductibles	1 603	
- Cadeaux personnalisés	2 000	
2- Non courantes		
<b>III - DEDUCTIONS FISCALES</b>		<b>1 324 004</b>
1- Courantes		1 324 004
- Abattement 100 % sur les produits de participation		1 302 409
- Abattement sur cession actions		
- Abattement sur cession titres de participation		
- Abattement sur cession des immobilisations		
- Reprise de provisions pour investissement		
- Reprise de provisions utilisées (Retraite)		21 595
- Reprise de provisions pour risques généraux		
2- Non courantes		-
<b>TOTAL</b>	<b>4 266 315</b>	<b>1 324 004</b>
<b>IV - RESULTAT BRUT FISCAL</b>		<b>2 942 311</b>
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		2 942 311
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
<b>V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
<b>VI - RESULTAT NET FISCAL</b>		<b>2 942 311</b>
. Bénéfice net fiscal (A - C)		2 942 311
OU		
. Déficit net fiscal (B)		
<b>VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>		
<b>VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

**Détermination du résultat courant après impôts au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

I.DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	4 108 689
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	156 296
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	1 324 004
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	2 940 981
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	1 088 163
. Résultat courant après impôts (=)	3 020 526
<b>II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES</b>	

**Détail de la taxe sur la valeur ajoutée au 30 juin 2019**

(en milliers de dirhams)

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
	1	2	3	(1+2-3=4)
<b>A. TVA collectée</b>	<b>161 013</b>	<b>763 385</b>	<b>730 218</b>	<b>194 180</b>
<b>B. TVA à récupérer</b>	<b>253 673</b>	<b>301 600</b>	<b>288 280</b>	<b>266 992</b>
Sur charges	85 311	181 382	195 904	70 788
Sur immobilisations	168 362	120 218	92 376	196 204
<b>C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)</b>	<b>-92 660</b>	<b>461 785</b>	<b>441 938</b>	<b>-72 812</b>

## Répartition du capital social au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
<b>A- ACTIONNAIRES MAROCAINS</b>				
* AL MADA	60, rue d'alger, Caasblanca	97 433 137	97 433 137	46,43%
* GROUPE MAMDA & MCMA	16, rue Abou Inane rabat	15 597 202	15 597 202	7,43%
* Wafa ASSURANCE	1, rue Abdelmoumen Caasblanca	13 226 583	13 226 583	6,30%
* REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION ET DE RETRAITE	Hay Riad - b.P 20 38 - Rabat Maroc	10 417 416	13 517 260	6,44%
* CIMR	Bd. Abdelmoumen - Caasblanca	7 860 780	7 860 780	3,75%
* CAISSE MAROCAINE DE RETRAITE	Avenue Al Araar, bp 2048, Hay Riad, Rabat	4 405 769	4 405 769	2,10%
* CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	140, Place my El Hassan Rabat	3 576 531	3 576 531	1,70%
* PERSONNEL DE LA BANQUE	*****	6 497 329	6 482 369	3,09%
* RMA WATANIYA	83, avenue des Far - Caasblanca	2 683 942	2 683 942	1,28%
* AXA ASSURANCES MAROC	120, avenue Hassan II - Caasblanca	1 551 495	1 551 495	0,74%
* OPCVM ET AUTRES DIVERS ACTIONNAIRES	*****	35 893 881	32 808 997	15,63%
<b>B - ACTIONNAIRES ÉTRANGERS</b>				
*SANTUSA HOLDING	Avnd Cantabria S/N 28660 boadilla del monte.Madrid.Espagne	10 715 614	10 715 614	5,11%
<b>TOTAL</b>		<b>209 859 679</b>	<b>209 859 679</b>	<b>100,00%</b>

## Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice

au 30 juin 2019

(en milliers de dirhams)

	Montant		Montant
<b>A- Origine des résultats affectés</b>			
Report à nouveau	389	<b>B- Affectation des résultats</b>	
Résultats nets en instance d'affectation		Réserve légale	-
Résultat net de l'exercice	4 603 983	Dividendes	2 728 176
Prélèvement sur les bénéfices		Autres affectations	
Autres prélèvements		Report à nouveau	1 876 196
<b>TOTAL A</b>	<b>4 604 372</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>4 604 372</b>

## Réseau au 30 juin 2019

(en nombre)

RESEAU	30/06/2019	31/12/2018
Guichets permanents	1 200	1 200
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	1 409	1 362
Succursales et agences en Europe	59	60
Bureaux de représentation Europe et Moyen Orient	7	8

## Effectifs au 30 juin 2019

(en nombre)

EFFECTIFS	30/06/2019	31/12/2018
Effectifs rémunérés	8 698	8 681
Effectifs utilisés	8 698	8 681
Effectifs équivalent plein temps	8 698	8 681
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	4 824	4 733
Employés (équivalent plein temps)	3 874	3 893
dont effectifs employés à l'étranger	56	55

## Comptes de la clientèle au 30 juin 2019

(en nombre)

	30/06/2019	31/12/2018
Comptes courants	204 400	203 123
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	851 404	841 753
Autres comptes chèques	2 418 311	2 391 443
Comptes d'affacturage	539	477
Comptes d'épargne	986 074	963 944
Comptes à terme	15 445	16 101
bons de Caisse	2 706	2 707
Autres comptes de dépôts	1 642 006	1 522 803
<b>TOTAL</b>	<b>6 120 885</b>	<b>5 942 351</b>



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca - Maroc

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE  
PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2019**

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'ATTIJARIWafa Bank comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2019. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 52.875.877, dont un bénéfice net de KMAD 2.958.020, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWafa Bank arrêtés au 30 juin 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 18 septembre 2019

ERNST &amp; YOUNG

Abdeslam Berrada Allam  
Associé

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

Sakina Bensouda Korachi  
Associée

Deloitte Audit

Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3<sup>ème</sup> étage  
La Marina - Casablanca



التجاري وفا بنك  
Attijariwafa bank

Croire en vous



PETITES ENTREPRISES : BESOIN DE FORMATION,  
DE MISE EN RELATION, DE CONSEIL ?

أنا معاك

DANS LES CENTRES DAR AL MOUKAWIL  
ET SUR [DARALMOUKAWIL.COM](http://DARALMOUKAWIL.COM)

05 22 58 88 98\*

Tarif d'une communication locale

\* De 8h à 19h du lundi au vendredi, hors jours fériés.



التجاري وفا بنك  
Attijariwafa bank

Croire en vous



PETITES ENTREPRISES : BESOIN DE FORMATION,  
DE MISE EN RELATION, DE CONSEIL ?

أنا معاك

DANS LES CENTRES DAR AL MOUKAWIL  
ET SUR [DARALMOUKAWIL.COM](http://DARALMOUKAWIL.COM)

05 22 58 88 98\*

Tarif d'une communication locale

\* De 8h à 19h du lundi au vendredi, hors jours fériés.